

16 sept 1911

N° 151.

Le Commissaire Spécial de S^t Claude,
à Monsieur Le Préfet du Jura,
Sous le Saurier.

Réunion publique

à la Maison du Peuple

pour protester contre

la Guerre.

Orateurs :

Henri Poncet

et
Klemensyński

Une réunion publique, pour protester contre la Guerre a été tenue, hier soir, 25 courant, dans la grande salle de la Maison du Peuple.

Cette réunion, organisée par la Bourse du Travail et la Section Socialiste de S^t Claude a été présidée par M. Félix Hermet, Président du Syndicat des Diamantaires, assisté de M. M^{rs} Calamand et

LE SYNDICALISME JURASSIEN

AVANT 1914

III
Secrétaire de l'Union régionale des Syndicats Din-Franche.

LE TEMPS DE L'UNION REGIONALE

(1908-1914)

Ce dernier déclara, en commençant, qu'il ne cherchera pas à faire à son auditoire, un tableau de la Guerre avec son cortège de deuil et de misère. Au contraire, il dit, ce que serait une guerre, actuellement, avec les moyens de destruction dont disposent toutes les puissances.

Choix de documents

par Kemy Gaudillier

et notamment celle, toute personnelle, de M. Delcros en 1905, qui, en voulant encercler l'Allemagne, nous fait entrer en conflit avec cette dernière.

Montmorot

1998
Il s'éleva ensuite contre la grande presse qui, pour servir les intérêts de la haute finance, cherche à...

Liste des documents présentés

- doc 1 *Le Jura socialiste* - 12 septembre 1908
Compte-rendu du congrès de Saint-Claude.
a. Ouverture du congrès - Projet d'Union régionale
b. Rapports avec la confédération générale du travail
- doc 2 Archives départementales du Jura - 1 mi 524
Courrier à la CGT - 13 juillet 1910.
- doc 3 Archives départementales du Jura - 1 mi 524
Fédération ouvrière de Besançon et de Franche-Comté - 29 juillet 1910
Projet d'Union régionale de Franche-comté.
- doc 4 a. *Le Jura socialiste* - 20 août 1910
Union régionale des syndicats de l'Ain et de Franche-Comté « Notre Union agrandie »
b. *Le Jura socialiste* - 27 août 1910
Modifications de la CGT.
- doc 5 Archives départementales du Jura - 1 mi 524
Lettre à la confédération générale du travail du 5 février 1910 complétée par quelques mots de Klemczynski à Yvetot.
- doc 6 Archives départementales du Jura - 1 mi 524
Lettre de Klemczynski du 16 novembre 1911.
- doc 7 Archives départementales du Jura - 29 J
Archives de la coopérative ouvrière « Le Diamant » statuts des caisses philanthropiques.
- doc 8 Archives départementales du Jura - Mp 10
Rapport bi mensuel du commissariat de police de Saint-Claude - 31 juillet 1910
- doc 9 Archives départementales du Jura - Mp 73
Profil des 33 participants Jurassiens au congrès de Saint-Claude d'après les renseignements fournis par les fiches individuelles de police.
- doc 10 a. *Le Jura socialiste* - 17 septembre 1910
« Inauguration de la Maison du Peuple » de Saint-Claude
« Morez, triomphe socialiste, syndicaliste et coopérateur.
b. Archives départementales du Jura - 1 Mi 527
Lettre d'août 1910 à Yvetot (CGT)
- doc 11 Archives départementales du Jura - Mp 374
Rapport du commissaire spécial de Saint-Claude au sous-préfet, le 8 avril 1910, concernant une affiche apposée en ville.

- doc 12 Archives départementales du Jura - Mp 377
Rapport du commissaire spécial de Saint-Claude au préfet le 19 mars 1912.
Compte-rendu de la réunion corporative organisée le 15 mars par le syndicat international du bâtiment.
- doc 13 a. Archives départementales du Jura -
Rapport du commissaire spécial de Saint-Claude au préfet du Jura, en mars 1911.
Compte-rendu de la réunion publique d'André Lorulot.
b. Archives départementales du Jura - Mp 97
André Lorulot « le Mensonge électoral ».
- doc 14 *Le Jura Socialiste*, 1^{er} et 15 août 1908.
L'affaire Danrez -Révoqué ;
- doc 15 Archives départementales du Jura - Mp 73/1
Extrait de *La République du Jura* du 27 février 1909 « Université populaire de Dole »
- doc 16 *Le Jura Socialiste*, 7 mai 1910
Le Premier mai à Lons-le-Saunier.
- doc 17 Denis Saillard : La belle époque en Franche-Comté.
Une rupture culturelle ? Extraits.
- doc 18 Archives départementales du Jura - Mp 376
Rapport du commissaire spécial de Saint-claude du 17 octobre 1909.
Compte-rendu, meeting et manifestation Francisco Ferrer (extraits).
- doc 19 a. Archives départementales du Jura - Mp 3275
Statuts du syndicat international du bâtiment.
b. Archives départementales du Jura - Mp 376
Rapport du commissaire spécial de Saint-Claude à Monsieur le Sous-préfet de Saint-Claude, 10 avril 1910.
Compte-rendu de la réunion corporative du syndicat du bâtiment du 9 avril - extraits.
- doc 20 Tableau des grèves, 1909-1914, réalisé à partir de la série Mp.
- doc 21 Archives départementales du Jura - Mp 73/2
Rapport du commissaire de police de Dole à Monsieur le Préfet du Jura, le 20 novembre 1910.
Compte-rendu de la réunion publique des Cheminots à la bourse du travail le 19 novembre - extraits.
- doc 22 a. Archives départementales du Jura - 1 Mi 524
Lettre de Klemczynski à Merrheim le 26 mai 1910 à propos de la grève de Fraisans.
b. Archives départementales du Jura, Mp 97/10.
Notes du commissaire spécial sur la grève de Fraisans, le 10 juin 1910.

1908-1914

Le Temps de l'Union Régionale

Naissance et mort de l'Union régionale

Délégué permanent de la Bourse du travail de St-Claude restructurée, Ernest Klemczynski donne réellement vie à l'Union départementale. Le nouveau cadre lui semble toutefois bien étroit : il préconise la formation de vastes unions régionales capables d'analyser les situations locales, de répondre aux exigences de la propagande syndicale et de soutenir les luttes ouvrières. La CGT « doit être de plus en plus, un organisme mobile s'adaptant aux besoins et aux moyens du prolétariat ».

Première étape : facilitée par l'existence de liens anciens entre St-Claude et Oyonnax, l'Union Ain-Jura naît au congrès de St-Claude en juillet 1908. Elle regroupe les 5 bourses du travail de St-Claude, Lons-le-Saunier, Dole, Bourg et Oyonnax et 37 syndicats (doc 1). L'Union régionale adhère à la CGT, section des Unions et Bourses. Chaque syndicat membre de l'Union garde jusqu'au premier décembre 1911, la possibilité de ne pas s'affilier directement à la confédération.

Les effectifs restent dominés par les jurassiens et plus particulièrement les syndiqués de l'arrondissement de St-Claude (doc 2). Très vite, Klem entre en contact avec les ouvriers de Pontarlier puis d'autres centres industriels du Doubs préparant ainsi l'élargissement de l'Union (doc 3).

L'Union Régionale, Ain-Franche-Comté succède les 14 et 15 août 1910 au congrès de Dole à l'Union Ain-Jura (doc 4a) ; St-Claude reste le siège de l'UR.

Ses dirigeants proposent une organisation fédéraliste de la CGT, compatible avec leur conception du socialisme : Le comité confédéral réunirait les délégués élus directement sur la base de la représentation proportionnelle et assurerait le lien entre les différentes Unions. (doc 4b) :

Ils se méfient des décisions imposées d'en haut par les « centralisateurs parisiens » la campagne nationale sur les retraites ouvrières par exemple, ne leur semble pas adaptée aux réalités jurassiennes (doc 5).

L'organisation syndicale doit faire preuve de beaucoup de souplesse ; Pourquoi contraindre les travailleurs de l'horlogerie à adhérer à la fédération de la bijouterie au lieu de leur permettre de constituer une fédération d'industrie ? (doc 6)

Or en 1912, au Havre, le congrès de la CGT, institue les fédérations départementales et condamne les Unions régionales.

Pressée et sommée par la CGT de respecter les décisions, l'Union régionale Ain-Franche-Comté vote le 12 octobre 1913 au congrès de Lons-le-Saunier sa dissolution à compter du 1^{er} janvier 1914. La nouvelle union du Jura n'a désormais plus les moyens de s'offrir les services d'un permanent.

Un syndicalisme bien spécifique.

Au centre de l'Union, le syndicalisme san-claudien lui transmet son caractère propre : ses relations particulières avec le monde coopératif et le parti socialiste.

L'existence de coopératives dynamiques démontre la réalité de l'exploitation patronale. Ainsi « le Diamant » adopte dès avril 1911 la semaine anglaise et développe une politique sociale hardie (doc 7). Les tarifs accordés par les coopératives peuvent justifier ainsi les revendications des travailleurs du privé. C'est le cas en août 1910 lors de la grève des débruteurs de diamant (doc 8).

On aimerait à St-Claude que le mouvement coopératif soit plus nettement reconnu comme organe d'émancipation ouvrière. L'UR porte la question devant le congrès de Toulouse de la CGT en 1910.

Les liens avec le parti socialiste restent particulièrement étroits, comme l'illustre le profil des délégués du département au congrès de Saint-Claude (doc 9).

Le parti publie régulièrement dans son journal une chronique syndicale. La projet socialiste de « Maison du peuple » devient le projet du mouvement ouvrier et l'inauguration de la « Cathédrale des Temps nouveaux » le 18 septembre 1910 à St-Claude est une fête ouvrière, socialiste et syndicale. Il est important que la CGT y soit représentée officiellement. (doc 10 a et b).

La disparition de l'Union régionale en 1914, ne remet pas en cause la position jurassienne. Arthur Danrez, nouveau secrétaire de l'Union du Jura, le rappelle le 22 mai à Oreste Capocci désigné pour représenter le Jura au comité confédéral de la CGT.

« Vous connaissez l'état d'esprit de notre Union du Jura : application de la motion d'Amiens dans son esprit le plus large : autonomie complète de la CGT, qui ne veut pas dire lutte contre les partis visant au même but de transformation sociale mais au contraire, action parallèle sans subordination avec toutefois possibilité d'entente occasionnelle pour des fins utiles à la classe ouvrière et nécessitant un accord passager ».

C'est à St-Claude que les tensions avec les anarchistes restent perceptibles. Fortement teinté d'anarcho-syndicalisme, le syndicat international du bâtiment placarde en avril 1910 une affiche, acceptée aussi par la Bourse de Lons-le-Saunier, mettant en cause Klemczynski lui même (doc 11). Même si de part et d'autre, on parle de malentendu, l'incident est significatif.

En mai 1911, le syndicat organise sa propre réunion de protestation contre la loi sur les retraites ouvrières. C'est dans l'une de ses réunions que le 15 mars 1912 un anarchiste italien appelle à l'action directe. (doc 12).

Invités par quelques correspondants locaux, des ténors de l'Anarchie viennent se faire entendre à St-Claude : Ainsi en mars 1911, André Lorulot , directeur du Journal « L'anarchie » (doc 13).

Propagande - Formation et action syndicales

La période de l'Union régionale correspond au développement d'un énorme travail de propagande et de formation syndicale dans un environnement politique peu favorable. Ainsi à Morez, Arthur Danrez, militant cégétiste est suspendu puis démis de sa fonction de premier adjoint au maire pour avoir placardé l'affiche de la CGT, « gouvernement d'assassins » (doc 14).

La formation au sens large, morale, syndicale, politique est une préoccupation constante des dirigeants de l'UR. Les universités ouvrières, à l'exemple de celle de St-Claude doivent y contribuer. (doc 15). Ce sont aussi les meetings et manifestations organisées pour soutenir les campagnes nationales lancées par la CGT et célébrer le 1^{er} mai de façon militante ; dans le Jura en dehors de St-Claude bien peu d'ouvriers chôment ce jour là. La journée n'en est pas moins un temps fort de la vie syndicale locale (doc 16).

La volonté de promouvoir une culture ouvrière spécifique est sensible lors de l'inauguration de la Maison du peuple de St-Claude (doc 17). Elle passe aussi par la lutte pour la pensée libre. L'exécution en Espagne de Francisco Ferrer est comprise comme un crime militariste et clérical (doc 18).

L'idéologie internationaliste de l'Union régionale permet l'intégration des ouvriers étrangers à l'intérieur des différents syndicats, notamment au syndicat international du bâtiment (doc 19).

La période est marquée par de nombreuses grèves (doc 20). L'échec de la grève nationale des cheminots est analysée par les responsables syndicaux comme la conséquence de l'impatience et de l'improvisation, sorte de maladie infantile du syndicalisme (doc 21).

Localement, la grève de Fraisans, commencée le 18 mai 1910 se termine en catastrophe fin juillet avec le renvoi de 80 ouvriers. Elle a été décidée en dehors de l'UR et les ouvriers sont peut-être tombés dans un piège patronal (doc 22 a et b). Mais pour Klem, l'échec lui même peut être formateur à condition d'en tirer les conséquences et s'il débouche sur un élan de solidarité :

Signalons aussi la grève des plâtriers peintres déclenchée pour obtenir le licenciement de deux ouvriers accusés d'en avoir fait renvoyer d'autres. A cette occasion, la ville de St-Claude est mise en interdit, c'est de nouveau le cas en mai 1912 lors de la grève du bâtiment (doc 23 a et b).

Sur l'ensemble du territoire de l'UR, la syndicalisation connaît un progrès sensible. Pourtant le département du Jura n'en est pas bénéficiaire. Le nombre de syndiqués est en 1914 inférieur à ce qu'il était en 1911. Les espoirs, nés du développement syndical chez les travailleurs de la terre d'Arbois, Salins, Poligny disparaissent avec l'aggravation de la crise viticole en 1910-1911. A Dole syndicats et bourse « semblent tomber en léthargie » en 1914. Ce n'est qu'à la veille de la guerre que se constitue le syndicat des instituteurs (doc 24 a et b).

Saint-Claude apparaît plus que jamais comme le coeur du syndicalisme jurassien regroupant 79 % environ des syndiqués du département.

Avec la montée de la tension internationale la dénonciation traditionnelle du militarisme et de ses crimes prend un nouveau sens.

La jeunesse socialiste de Saint-Claude est particulièrement surveillée par le commissaire de police qui craint le développement de la propagande antimilitariste et pacifiste dans les casernes.

La CGT par le sou du soldat essaie de maintenir les liens avec les jeunes appelés (doc 25).

Socialistes et syndicalistes se retrouvent pour applaudir Jaurès à Saint-Claude, le 19 mars 1911 (doc 26).

Ensemble ils mènent une campagne active contre la guerre puis contre le surarmement et la loi de 3 ans alors que le « Jura Socialiste » dénonce les casernes de la mort, mais c'est en dehors d'eux qu'est organisé le meeting antipatriotique du 28 mars 1913 à Saint-Claude (doc 27 a et b).

Le 28 juillet 1914, l'Union des syndicats ouvriers du Jura et la fédération socialiste lance son appel « imposons la paix » (doc 28). C'est à Saint-Claude qu'il est entendu :

Le 29, 2500 personnes assistent au grand meeting contre la guerre (doc 29 a et b).

Ils semblent être moins nombreux le 1^{er} août à manifester contre l'assassinat de Jaurès.

A Saint-Claude aussi l'Union sacrée semble en marche (doc 30 a et b).

Le Jura Socialiste, 12 septembre 1908

Création de l'UNION RÉGIONALE des SYNDICATS OUVRIERS DE L'AIN ET DU JURA

Compte rendu du Congrès de St-Claude

tenu à la Bourse du Travail (Maison du Peuple)

LE 6 SEPTEMBRE 1908

A neuf heures et demie du matin, Léonce Reffay, secrétaire de la Bourse du Travail de St-Claude, organisatrice du Congrès, ouvre la séance.

Klemczynski, délégué permanent de la Bourse du Travail de St-Claude, souhaite la bienvenue aux nombreux délégués des syndicats de l'Ain et du Jura qui se sont intéressés à la préparation d'une œuvre reconvenue nécessaire. Il pense que l'action syndicale est suffisamment portée à l'ordre du jour par les faits pour que l'heure ne soit plus aux discours. Les délégués présents sont des militants, ils sont de ceux qu'on dénomme des meneurs et qui savent que si le qualificatif veut être humiliant pour notre classe tout entière, il a un sens glorieux que nos enfants apprécieront. Ce que le Congrès attend des représentants envoyés par les groupes corporatifs, ce sont surtout des études approfondies, des décisions applicables et un effort de fraternité préparant de meilleurs jours à l'action syndicaliste, c'est-à-dire de plus sensibles résultats moraux et matériels.

Il annonce aux congressistes la présence du camarade Le Guerry, de l'Alliance Universelle des Diamantaires, secrétaire intérimaire de l'Union des Syndicats de la Seine, délégué de la Fédération nationale de la Bijouterie-Orfèvrerie, lequel, par ses fonctions diverses et par son expérience syndicaliste, est un représentant tout désigné de la Confédération Générale du Travail.

SÉANCE DU MATIN

Président: Georges Caspar, de Bourg. Assesseurs: Eugène Roy, de Dole; Camille Foulot, de Lons-le-Saunier. Secrétaire: Arthur Danrez, de Mœrez.

Caspar remercie l'assemblée et se félicite de présider à l'élaboration d'une œuvre que les organisations syndicales de Bourg ont reconnue indispensable. Quoi qu'on ait pu dire, il y a des affinités entre les départements de l'Ain et du Jura, et si une diversité de tempéraments existe elle forme, dans l'harmonie des luttes syndicales, une composition heureuse. Il compte sur le bon esprit des délégués pour résoudre les points à l'ordre du jour qui sont de la plus haute importance.

VÉRIFICATION DES MANDATS

La Commission de vérification des mandats fournit la liste suivante des organisations représentées :

Bourses du Travail (5)

Bourg. — Délégué: Georges Caspar.
Dole. — Délégué: Eugène Roy.
Lons-le-Saunier. — Délégué: F. Randeau.
Oyonnax. — Délégué: Julien Guillon.
St-Claude. — Délégué: Léonce Reffay.

Il y a, en tout, 37 syndicats représentés comprenant 3.500 cotisants.

Trois syndicats ont réservé leur adhésion à l'Union Régionale, dont un d'ouvriers en tuyaux et deux de typographes. (La Fédération française des travailleurs du Livre a adressé une lettre à ces organisations, leur conseillant de faire cause commune avec les syndicats régionaux dans leur effort de propagande).

Les mandats des délégués sont approuvés par l'assemblée.

PROJET D'UNION RÉGIONALE EXPOSÉ DU PROJET

Klemczynski fournit un bref exposé de la question déjà amplement discutée dans les assemblées générales des syndicats. Après avoir fait ressortir le rôle sans cesse élargi du syndicat devenu un élément de renaissance sociale, il fait un examen rapide de la situation syndicale de la région jurassique et particulièrement des deux départements de l'Ain et du Jura. A cet effet, une grande carte reproduisant l'économie productive de la région lui permet de démontrer que le travail d'organisation corporative est à peine ébauché et que l'effort d'éducation syndicale ne suit pas les manifestations du progrès de la productivité industrielle ou agricole. Il passe en revue les efforts tentés à différentes reprises dans ces deux départements pour obtenir une liaison syndicale que le seul souci de la propagande a depuis longtemps rendue indispensable, et indique pourquoi ces efforts n'ont point déterminé de résultats.

Il conclut à la nécessité d'établir cette liaison et montre comment la Bourse du Travail de St-Claude a été conduite à la méthode de propagande régionale. Les efforts combinés à St-Claude des Coopératives à bases émancipatrices et de l'Université Ouvrière composée d'initiateurs hardis et dévoués d'une part, avec celui des syndicats largement imprégnés d'un solidarisme à toute épreuve d'autre part, ont abouti, en quelques mois, à cette manifestation qui doit surtout son succès au besoin général de cohésion, ce grand fortifiant de la lutte sociale.

L'Union Régionale Ain-Jura sera tout d'abord un organisme de recrutement corporatif, un foyer d'études ouvrières et un lien de solidarité animant jusqu'aux moindres parcelles syndicales, jusqu'aux prolétaires les plus isolés dans leurs montagnes ou leurs marais.

Elle sera dans l'avenir ce que les conditions économiques et la volonté ouvrière voudront qu'elle soit, une fonction mobile et consciente de cette grande Confédération tant calomniée dans ses premiers efforts.

Si partout le prolétariat conservait son sang-froid et s'acharnait dans l'organisation à la prise de possession de son rôle, il ne tarderait pas à entrer en possession de la propriété et des instruments chargés de la faire produire. Dans l'Ain et le Jura nous voulons tenter une action méthodique suivie et tenace dans le sens préconisé par la Confédération du Travail, c'est-à-dire dans la défense d'abord, dans l'affranchissement ensuite du producteur.

Le Président pense qu'avant de passer à l'adoption des statuts il y aurait lieu de mettre aux voix le principe même de l'Union Régionale.

Il est procédé à ce vote par appel nominal et la création de l'Union est décidée en principe par 37 syndicats sur 37 représentés.

RAPPORTS AVEC LA CONFEDERATION GENERALE DU TRAVAIL

Klemczynski pense que l'Union Régionale doit confédérer les syndicats adhérents dans le cas où les Bourses du Travail actuellement reliées à la section confédérale des Bourses n'y verraient aucun inconvénient.

Léonce Reffay, sans combattre le principe de cette méthode, craint que la question des Unions départementales ou régionales actuellement pendante et qui sera soulevée au Congrès de Marseille ne provoque des tiraillements, et il croit qu'il conviendrait d'attendre que les Congrès nationaux corporatifs se soient définitivement prononcés.

Klemczynski rappelle à ce propos qu'au Congrès national dernier (Amiens, 1906), la question ne fut renvoyée à la Conférence des Bourses que pour éviter un débat se produisant en fin de congrès. A la Conférence des Bourses, les Unions départementales ou régionales furent préconisées à titre d'indication comme les éléments futurs de la section des Bourses.

Les Congrès nationaux ne doivent pas s'inspirer d'autre chose que des faits et il appartient aux syndicats de l'Ain-Jura, d'accord avec leurs Bourses du Travail, de décider dans ce Congrès qu'ils entendent s'organiser à leur entendement.

Le fédéralisme régional, qui n'est qu'une étape vers le communisme absolu (la Bourse du Travail étant alors le centre communal de la production), a besoin de répondre aux tentatives de centralisation confédérales qui produisent les plus redoutables effets.

Ceci ne veut pas dire qu'à Marseille il faudra chercher à imposer cette méthode qui peut contrarier d'autres régions. Mais il faut agir selon ses besoins, la discipline confédérale restant notre seule réserve.

La motion suivante clôturant le débat est adoptée à l'unanimité:

« Le Congrès de l'Union Régionale Ain-Jura, respectant l'autonomie complète des Bourses du Travail ou Unions locales adhérentes, décidé à créer dans tous les milieux où il y a des prolétaires des foyers de vie syndicale autonomes jusqu'à la souveraineté de la commune ouvrière,

« Approuve le Congrès d'Amiens d'avoir indiqué les Unions régionales comme devant être de sérieux moyens de recrutement;

« Charge les militants régionaux de les recommander à nouveau au Congrès de Marseille;

« D'accord avec les Bourses du Travail existantes, le Congrès décide en outre que l'Union Régionale demandera son adhésion à la Confédération du Travail, confédérera les syndicats dans les conditions actuellement admises tant qu'elles ne seront pas rapportées. »

Eugène Antoine (ouvriers en tuyaux de Cinquétral) demande qu'on laisse l'autonomie aux syndicats de ne pas se confédérer.

Foulot (Lons-le-Saunier) s'étonne d'une semblable proposition et demande au contraire que les syndicats adhérents à l'Union Régionale soient mis en demeure dans le plus bref délai de se confédérer.

Klemczynski répond au délégué de Cinquétral que l'Union Régionale acceptera à ses débuts les syndicats qui n'auront pas répondu à la double condition confédérale, mais que tous ses efforts tendront à les initier à la grandeur de l'œuvre entreprise par la Confédération du Travail.

Caspar défend l'action de la C. G. T. et insiste pour que l'Union Régionale parvienne le plus rapidement possible à y faire adhérer tous les syndicats.

Danrez (Morez) démontre, par des exemples pris dans sa région, qu'il ne peut être laissé aux syndicats non confédérés la latitude d'adhérer à l'Union Régionale, surtout quand il y a des syndicats confédérés dans la profession, ce qui créerait une très grave division des éléments d'un même métier.

Le Guerry se fait l'écho des sentiments unanimes en montrant ce qu'il y aurait d'indigne de la part d'un syndicat à rester en dehors du mouvement confédéral.

Après une intervention de Randeau, Foulot et Klem concernant des cas litigieux, le Congrès clôt cette discussion par le vote unanime de son attachement à la Confédération du Travail.

Document 2

LISTE DES SYNDICATS MEMBRES D'AIN-JURA avec nombre de cotisants. (transcription)

Source IM1524

Courrier à la CGT 13 juillet 1910

1. Diamantaires de St-Claude et du Jura : 760.
2. Pipiers de Saint-Claude : 470.
3. Peignes d'Oyonnax (Ain) : 260.
4. Métallurgistes de Fraisans : 230.
5. Batiment de Lons-le-Saunier : 170.
6. Chemins de fer de Dole : 150.
7. International du batiment de St-Claude : 130.
8. Tourneurs de l'Ain et du Jura : 120.
9. Diamantaires de Thoiry (Ain) : 105.
10. Tailleurs de pierre de Vesancey (Ain) : 90.
11. Bûcherons de Dole : 70.
12. Sabotiers de l'Ain : 65.
13. Chemins de fer de la section de Bourg : 65.
14. Batiment de Bourg : 65.
15. Ameublement de Nantua : 50.
16. Lunetiers de Morez : 45.
17. Metallurgistes de Dole : 40.
18. Lapidaires de l'Ain et du Jura : 35.
19. Chemins de fer de Lons : 35.
20. Chemins de fer de Pontarlier : 30.
21. Diamantaires de Divonne : 30.
22. Tailleurs de pierre de Divonne : 30.
23. Metallurgistes de Dole : 30.
24. Tuyaux de Cinquétral : 30.
25. Vignerons d'Arbois : 30.
26. Typographes de Bourg : 30.
27. Chemins de fer de Lons-le-Saunier : 30.
28. Employés de l'Ain et du Jura : 30.
29. Typographes de Dole : 25.
30. Habillement de l'Ain et du Jura : 25.
31. PTT de Bourg : 25.
32. PTT de Lons-le-Saunier : 20.
33. Voituriers d'Arbois : 20.
34. Scieurs mécaniques de Clairvaux : 20.
35. Diamantaires de Nantua : 20.
36. Tailleurs de pierre de Dole : 20.
37. Ameublement de Bourg : 20.
38. Batiment d'Oyonnax : 15.
39. Batiment de Nantua : 15.
40. Voituriers de Bourg : 15.
41. Sabotiers de Lons-le-Saunier : 15.
42. Lithographes de Dole : 8.
43. Typographes d'Oyonnax : 6.

Au total, près de 3500 dont plus de 2400 pour le seul Jura.

Note : notons le poids particulier des métiers traditionnels : batiment, tailleurs de pierre, ameublement, voituriers, sabotiers, scieurs...

Document 3

Fédération ouvrière de Besançon et de Franche-Comté, 29 juillet 1910

Projet d'Union Régionale de Franche-Comté

L'Union régionale de l'Ain et du Jura, par l'organe de son secrétaire a entretenu il y a quelques mois notre comité d'un projet de formation d'une Union régionale spécialement destinée à la propagande et qui comprendrait avec les départements déjà groupés de l'Ain et du Jura, celui du Doubs tout entier.

Notre comité a convié le camarade Klemczynski, secrétaire de l'Union a revenir à Besançon commenter les grandes lignes de ce projet porté à l'étude du congrès de cette organisation et qui doit se tenir à Dole les 14 et 15 août prochains.

Devant l'assemblée plénière des comités le délégué permanent de l'Ain-Jura a fourni le 20 juillet toutes les explications concernant la fusion régionale des groupements existants de l'Ain-Jura Doubs, lesquels conservant leur autonomie administrative s'entendraient dans une commune organisation pour l'intensification de la propagande, le développement de l'éducation syndicalisme, la liaison plus étroite et l'action mieux combinée de toutes les forces ouvrières.

A l'unanimité, notre comité a cru devoir s'associer aux excellents arguments présentés par ce militant et a validé le principe de cette fusion et la représentation de nos syndicats au congrès de Dole où doit se solutionner cet intéressant problème.

Pour que les camarades prennent une attitude en toute connaissance de cause et qu'ils puissent mieux apprécier le vote de leurs délégués qu'il leur reste à confirmer, il a été décidé qu'un résumé des explications fournies par Klemczynski leur serait soumis dans le plus bref délai.

Exposé des motifs.

La formation il y a 2 ans d'une Union régionale comprenant les syndicats de l'Ain et du Jura a créé un fait nouveau dans le département du Doubs. Cette Union voisine, constituée dans un but de propagande par les Bourses du travail ou Unions locales de Saint-Claude, Bourg, Lons-le-Saunier et Dole, a rempli au delà des prévisions le rôle de propagande qu'elle s'était assigné. Tout en laissant autonomes les organisations qui la formèrent, l'Union Ain Jura peut grâce à son permanent dont elle s'assura le concours, multiplier l'effort de propagande, doubler l'effectif syndical et porter la propagande dans des milieux jusqu'ici inexplorés.

En avril dernier, les syndicats de Pontarlier après avoir longuement étudié la chose, décidaient d'adhérer à l'Union Ain Jura, l'Union du Doubs n'existant pas en fait. Ces dernières semaines, les syndicats de la métallurgie, nouvellement formés dans le pays de Montbéliard prenaient une décision identique puis la réservaient en préconisant la solution qui doit se prendre en commun dans quinze jours.

Les événements, les besoins disons-nous posent donc le problème qu'il serait dès lors dangereux d'esquiver sous peine de nous trouver enveloppés d'une organisation confédérée à l'activité décuplée.

Condition d'entente - Fusion des syndicats ou Union des groupements existants.

L'Union Ain-Jura Doubs grouperait

1. Les unions ou Fédérations ou Bourses, le mot importe peu, reliant les syndicats d'une même ville ou d'une région circonscrite à Saint-Claude - Bourg - Lons-le-Saunier - Dole - Pontarlier - Besançon - Montbéliard.

2. Les syndicats isolés non adhérents par leur éloignement aux unions locales déjà formées. L'autonomie administrative, le maintien de leurs services particuliers seraient laissés aux groupes de syndicats, la nouvelle union ne se proposant qu'un but de diffusion syndicaliste, de propagande, déduction et de coordination syndicales.

En conséquence seraient maintenues tous les avantages résultant des dispositions prises par les Fédérations du genre de celle à laquelle vous appartenez, caisse de grèves, placement, etc.

Les syndicats isolés conserveront également leur autonomie administrative.

Charges financières

Cette nouvelle organisation dont la besogne de défrichement syndical dans les centres industriels les plus reculés a besoin d'utiliser à la propagande continue à laquelle elle est astreinte un budget pour le propagandiste et ses déplacements. Elle demande une cotisation mensuelle de 0,05 F par membre aux syndicats déjà affiliés à une union et une cotisation mensuelle de 0,10 par membre aux syndicats isolés. Elle s'engage à répondre aux exigences de cette propagande.

Union Confédérale

Enfin l'Union Ain-Jura-Doubs ou jurassienne ou de Franche-Comté. Le titre est à adopter, confédérerait les syndicats. C'est dire qu'elle serait affiliée à la CGT et qu'elle délivrerait au prix ci-dessous les timbres confédéraux aux groupements qui la composent. Un syndicat refusant de s'unir à l'organisation locale existante ne pourrait être admis. Un syndicat, s'unissant à son groupement local adhérent serait de ce fait confédéré par cette branche. L'Union nouvelle, sans en faire une obligation immédiate poursuivrait sans relâche l'œuvre d'Unité ouvrière et engagerait, persuaderait les syndicats de l'Utilité d'adhérer à leurs fédérations d'industries.

Conclusion

Telles sont les grandes lignes du projet qui a semblé, on ne peut mieux correspondre aux besoins de développement dont chacun de nous manifeste depuis longtemps le désir.

UNION RÉGIONALE DES SYNDICATS OUVRIERS de l'Ain et Franche-Comté

NOTRE UNION AGRANDIE

Le III^e Congrès des Syndicats de l'Ain et du Jura auxquels s'étaient joints, pour la circonstance, les Syndicats du Doubs aura sa place marquée dans l'histoire confédérale.

La décision prise avec ensemble d'étendre des rives du Rhône à Belfort et à la frontière suisse aux bords de la Saône une Union régionale qui avait déjà provoqué bien des polémiques sera considérée comme une nouvelle et plus haute manifestation fédéraliste.

Les centralisateurs de la C. O. T. et d'autres, ne verront peut-être, dans cette décision, qu'une préoccupation d'autonomie dont ils s'alarmeront bien à tort. Pour avoir manifesté clairement leur volonté de rendre plus mobiles, plus utilisables les rouages actuels de la Confédération, les délégués ont surtout vu, dans la nouvelle formation, la possibilité d'une action pratique mieux combinée, plus efficace. Ils ont obéi communément au même désir de pénétrer, à l'aide d'un outil plus fort, des régions inexploitées.

C'est un besoin d'équilibre, un souci de méthode qui a fait concevoir et réaliser un projet devant à la logique non seulement son succès de Dole mais son succès d'avenir.

Il convient de prouver par l'effort de chaque jour combien les militants syndicalistes de l'Ain, du Jura et du Doubs ont eu de volonté réfléchie et de clairvoyance en entreprenant sans souci une telle besogne.

Ils n'ont pas voulu user égoïstement de leurs moyens et abandonner la région industrielle qu'ouvre, à partir de Dole, la vallée du Doubs et qui échelonne jusqu'au Ballon d'Alsace un prolétariat soumis au seul caprice du capitalisme.

Ils n'ont pas douté de leurs forces et voulu séparer toujours, par des frontières départementales qui ne correspondent à rien, une région où l'unité est dans le relief de sa rille ossature jurassique, dans ses plaines fécondes, dans ses communs moyens de décentralisation du travail (électricité) et jusque dans le caractère franchement autonome de ses habitants.

Il est réconfortant de penser que, jour même ou l'indécote bourgeois osait battre monnaie politique sur la mémoire de Proudhon, apôtre du fédéralisme, les représentants des poix, syndicats et des six mille salariés groupés de sa propre région donnaient modestement à son œuvre une autre portée que la mascarade dont sa mémoire vient d'être offensée.

Ce que nous avons projeté est d'une hardiesse troublante.

Nous avons confiance cependant en nos bases, en la besogne de fournir de nos plus simples camarades, en l'activité de nos syndicats, dans le développement de nos Bourses du Travail, pour répondre mieux que par des phrases d'éternels socialistes.

Une année d'énergique propagande verra bientôt ce que peut enfin le prolétariat lorsqu'il puise en lui-même ses propres forces.

COMPTE RENDU DU CONGRÈS de Dole

Lire le circlaire n° 35 qui sera adressé à chaque organisation de l'Union

Modifications de la C. O. T.

Motions diverses

Pomard désireait que le Congrès manifestât son désir de voir se modifier la structure confédérale. Puisque la proposition de décentralisation confédérale viendra à l'ordre du jour du Congrès sous forme de modification aux statuts, il conviendrait que notre Union qui sera sans doute mise en cause apporte son opinion très nette sur les désirs qui l'inspirent. Il condense ses explications dans l'ordre du jour suivant :

« Considérant que l'organisation actuelle de la C. O. T. ne répond que d'une façon insuffisante aux besoins de propagande et ne laisse pas d'initiative aux groupements régionaux,

Considérant que la centralisation des fédérations de métiers ou d'industries, en confiant à un comité central recruté à Paris, la responsabilité directrice de la Confédération, a le grave inconvénient de laisser s'introduire dans l'organisation confédérale un esprit de dualité qui est loin d'exercer l'influence heureuse qu'on désireait voir au grand organisme du travail,

Estime qu'il y a lieu de revenir à la première conception fédéraliste qui était plus conforme au développement normal des bases prolétariennes par la constitution d'Unions régionales remplissant chacune chez elle l'œuvre ingrate de propagande syndicale et d'administration des ressources.

Ces Unions ou Fédérations seraient reliées entre elles par le Comité Confédéral composé de délégués élus directement par leurs régions sur la base de la représentation proportionnelle.

Demande la mise à l'ordre du jour de cette importante modification des statuts de la C. O. T., qui aura pour avantage, tout en simplifiant le mécanisme, de donner à l'organisation tout entier son fonctionnement rationnel, une économie de ses ressources et une meilleure méthode de propagande.

Le Congrès estime en outre que les Fédérations de métiers ou d'industries doivent être conservées, mais seulement avec un rôle de statistique et de renseignements à accomplir, permettant à la C. O. T. d'apprécier les conditions de travail de toutes les corporations et de diriger l'effort d'ensemble du prolétariat vers les situations qui sollicitent le plus vivement son attention.

Le secrétaire demande à l'auteur de la proposition si, dans sa pensée, il convient de soulever la question à Toulouse.

Pomard : Non, c'est une indication.

Le secrétaire : Comme nous sommes d'accord sur les lignes générales de cette indication, avec des restrictions sur le détail, nous pourrions le voter en nous engageant à porter la question au Congrès de l'an prochain, nous contentant de défendre notre formation régionale dans le cas où elle donnerait lieu à de nouvelles critiques des centralistes. Jusqu'à présent nous avons la satisfaction de voir notre exemple suivi dans quantité de régions et cela nous permet de travailler avec plus d'encouragement à la rénovation administrative de la C. O. T., esquissée par Pomard.

L'indication ci-dessus est votée unanimement, une étude nouvelle se fera dans le cours de l'année et le prochain Congrès s'en occupera.

Document 5

Archives départementales du Jura - 1 Mi 524

Saint-Claude, le 5 février 1910

Confédération générale du travail

Le Comité de l'Union Régionale Ain Jura s'est réuni le lendemain 4 février dès la réception de la circulaire de la Confédération donnant mandat à son permanent de se rendre à Besançon, (meeting des retraites). Il a voté l'ordre du jour suivant « le comité déclare franchement que les organisations adhérentes de l'Ain Jura consultées n'ont pas fourni les réponses permettant d'apprécier leurs opinions sur les retraites ouvrières. Il fait observer au comité confédéral que l'opportunité de la campagne entreprise contre le projet de retraites aurait du faire l'objet d'une consultation des syndicats et n'accepte pas que dans ces conditions il impose aux organisations la présentation d'un ordre du jour unique ainsi qu'un canevas de critiques dont ne pourront s'écarter des conférenciers désignés ;

Charge cependant son permanent de se rendre au meeting de Besançon où il est appelé, avec mandat non pas de se baser sur le sommaire du comité confédéral mais d'y faire la critique du projet actuel, de montrer l'insuffisance de l'intervention du capitalisme dans la garantie d'existence des travailleurs qui l'ont édifié, de montrer que les richesses nationales accaparées par le capitalisme suffiraient à assurer sans cotisations les retraites ouvrières si elles étaient monopolisées par l'état.

Mais l'engage à laisser à l'auditoire éclairé par ces critiques, le soin d'apporter la conclusion qui s'impose »

Mon cher Yvetot,

Voilà la limite du mandat correspondant à l'état d'esprit général des organisations de l'Ain-Jura. Nous sommes d'accord avec la CGT, sur l'utilité de faire voir clair mais moins affirmatifs dans le caractère de la campagne. Notre souci de ce côté nous permet-il d'aller au nom de la CGT à Besançon. Réponds par dépêche. A toi.

Klem.

Document 6

Archives départementales du Jura - 1 Mi 524

(Extraits)

16 novembre 1911

Cher camarade David,

Je ne puis résister au désir de te dire toute la satisfaction que j'ai éprouvé devant le premier résultat de nos derniers efforts et de t'en remercier ainsi que tous les intéressés. Mon voyage à La Chaux de Fonds en compagnie des délégués suisses que j'ai trouvés si intéressants à tous points de vue, a été comme une bonne récompense.

Ces militants en imposent vraiment par le sérieux de leur action et par les connaissances qu'ils cherchent à agrandir en modestes combattants d'une bonne cause. A leur contact et en particulier à celui de Graber dont l'hospitalité m'a touché, j'ai senti que nous ne pouvions manquer de faire profiter notre organisation française des rapports qui s'imposent à nos communs travaux. Je ferai des conférences en Suisse, ils en feront en France et peut-être aurons nous un jour à Besançon l'outillage de propagande horlogère, hélas aussi en retard que l'outillage rudimentaire de l'horlogerie française.

... J'espère qu'il ne sera pas lancé d'interprétations tendancieuses au sujet de ma communauté de vues avec les camarades suisses. Il m'est impossible de ne pas confirmer toute ma pensée sur la méthode d'organisation qui est toute indiquée par les circonstances. La question étant de confédérer d'abord, j'ai voulu éviter d'être un obstacle et de me faire accuser par des malveillants d'avoir lâché Lefèvre. Cependant la question reste entière et toutes les dispositions visant le bon fonctionnement des organismes professionnels et leur unité d'action sont plus que jamais à envisager.

J'ai eu la satisfaction de voir Danrez, permanent des diamantaires partager mon opinion, et estimer que l'adhésion d'une fédération horlogère à la CGT était souhaitable eu égard notamment à la grosse horlogère qui ne pourra jamais s'assimiler à la bijouterie mais plutôt aux métaux et surtout à l'horlogerie tout simplement...

J'espère que la question horlogère fait aussi son bonhomme de chemin et qu'elle se trouvera munie rapidement sous la chaleur d'un premier succès.

A bientôt de tes nouvelles et tout amicalement.

COOPÉRATIVE OUVRIÈRE
DES
DIAMANTAIRES

du Jura et de l'Ain

REFFAY, FOURNIER & Cie

Fondée le 16 Janvier 1897

Siège Social à SAINT-CLAUDE

STATUTS

OYONNAX
IMPRIMERIE OUVRIÈRE
3, rue Gardaz, 3

1905

CAISSE DE MALADIE

Statuts modifiés comme suit par
l'Assemblée générale du 8 juin 1905

But et Formation

ARTICLE PREMIER. — A partir du 1^{er} juin 1901, il est formé dans la Société coopérative ouvrière diamantaire du Jura et de l'Ain, Reffay-Fournier et Cie, une caisse philanthropique pour venir en aide à ses sociétaires en cas de maladie ou d'accident.

ART. 2. — Les membres actifs sont tenus de faire partie de cette caisse. Les nouveaux sociétaires paieront un droit d'entrée de quatre francs et auront droit aux secours à partir du jour où ils sont admis sociétaires.

Cotisations

ART. 3. — La cotisation est fixée à 1 fr. 50 par mois. Elle est due pour les mois com-

— 9 —

COOPÉRATIVE OUVRIÈRE
DES
DIAMANTAIRES

du Jura et de l'Ain

REFFAY, FOURNIER & Cie

Fondée le 16 Janvier 1897

Siège Social à SAINT-CLAUDE

Statuts de la Caisse de Maladie
Statuts des Caisses de Retraites,
Accidents & Décès

OYONNAX
IMPRIMERIE OUVRIÈRE
3, rue Gardaz, 3

1908

STATUTS

des Caisses de Retraites, Accidents
et Décès

CHAPITRE PREMIER

But de la Caisse

Article premier. — La Coopérative Ouvrière Diamantaire Reffay, Fournier et Cie institue au profit de ses sociétaires une Caisse ayant pour but :

1^o De les assurer contre les accidents du travail ;

2^o De payer à leurs ayants droit une indemnité en cas de décès ;

3^o De leur constituer une pension de retraites ;
pour le tout dans les conditions ci-après déterminées :

Art. 2. — Les membres auront droit à tous les avantages de cette caisse. Ils devront se conformer aux présents statuts.

Coopérative Ouvrière Diamantaire

DU JURA ET DE L'AIN

"LE DIAMANT"

Société Anonyme à Personnel et Capital variables
fondée le 16 Janvier 1897

Siège Social : ST-CLAUDE (Jura)

STATUTS DES CAISSES D'ASSURANCE contre la Maladie, le Chômage, la Vieillesse, les Accidents et le Décès.



OYONNAX
IMPRIMERIE OUVRIÈRE
1913

STATUTS DES CAISSES DE RETRAITES CHOMAGE - ACCIDENTS - DÉCÈS

CHAPITRE PREMIER

But

ARTICLE PREMIER

La Coopérative Ouvrière Diamantaire du Jura et de l'Ain « LE DIAMANT », société anonyme à capital et personnel variables, institue différentes caisses ayant pour but :

- 1° L'assurance contre les accidents du travail ;
- 2° L'assurance contre le chômage ;
- 3° L'assurance contre la vieillesse ;
- 4° L'assurance en cas de décès.

ARTICLE 2

Chacune de ces caisses sera régie par un statut particulier auquel tous les ayants droit seront tenus de se conformer.

CHAPITRE DEUXIÈME

Fonds social

Organisation financière

ARTICLE 3

Ces caisses seront alimentées : d'une part, par un prélèvement annuel sur les

— 9 —

bénéfices réalisés par la Coopérative (Voir article 36 des statuts de la société) ; d'autre part, par les recettes extraordinaires qui peuvent lui échoir.

CHAPITRE TROISIÈME

Administration et Contrôle

ARTICLE 4.

Toutes les caisses sont administrées et contrôlées par les Conseil d'administration et Commission de contrôle de la Société Coopérative « Le Diamant ».

CHAPITRE QUATRIÈME

Assurance

contre les accidents du travail

ARTICLE 5

En cas d'accident de travail, la société se conformera strictement à la loi sur les accidents.

ARTICLE 6

Il ne pourra y avoir cumul d'indemnités, c'est-à-dire qu'en aucun cas un sociétaire ne pourra recevoir en même temps une indemnité à titre de maladie et une autre à titre d'accident ; il est bien entendu qu'en cas d'accident en dehors du travail, le sociétaire n'aura droit qu'à l'indemnité de maladie, de même qu'en cas de décès survenu à la suite d'accident du travail, il

Rapport bi mensuel du commissariat de police de Saint-Claude - 31 juillet 1910

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Sûreté Générale

VILLE DE SAINT-CLAUDE

(Jura)

COMMISSARIAT DE POLICE

N° 11

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Saint-Claude, le 31 Juillet 1910

Rapport bi-mensuel
du 16 au 31 Juillet 1910

Le citoyen Le Guerry de la C. G. de T. est arrivé à Saint-Claude le 23 Juillet dans le but de rehausser par sa présence les revendications suivantes des ouvriers diamantaires :

Depuis environ un mois les tailleurs de diamants travaillant dans les Sociétés coopératives, en atelier, ont adopté le système anglais, c'est-à-dire de cesser le travail de la semaine le Samedi à midi. Comme les diamantaires occupés en atelier par les patrons, ne les imitaient pas, les premiers avaient décidé une sorte de manifestation à 8 heures du soir, à la sortie des ateliers de M. Emile Balloy rue Christian.

Une quarantaine d'ouvriers des coopératives s'étaient portés dans la direction des ateliers Balloy, avec eux se trouvaient

La Guerry, mais la présence de quelques gendarmes et de 2 agents, a fait rebrousser chemin à ceux qui avaient l'intention de manifester.

2° Les ouvriers bruteurs des coopératives qui presque tous travaillent à domicile sont payés à des tarifs d'un tiers environ plus élevés que ceux des patrons qui se sont émus de la chose et ont décidé de demander à ce que leurs salaires soient élevés au même taux que ceux des bruteurs des coopératives. Dans une réunion d'une trentaine d'ouvriers occupés par les patrons qui s'est tenue le 24 J. après-midi à la maison du peuple le citoyen Le Guerry a invité les ouvriers à s'unir, leur donnant l'assurance que leurs revendications justes ne pourraient recevoir qu'une solution favorable à leurs intérêts. Une nouvelle réunion des bruteurs doit avoir lieu le 30 J. à 8 heures soir.

Une cinquantaine de bruteurs et bruteuses, dont quelques uns des communes proches de S. Claude assistaient à cette réunion, à laquelle les citoyens

Document 9

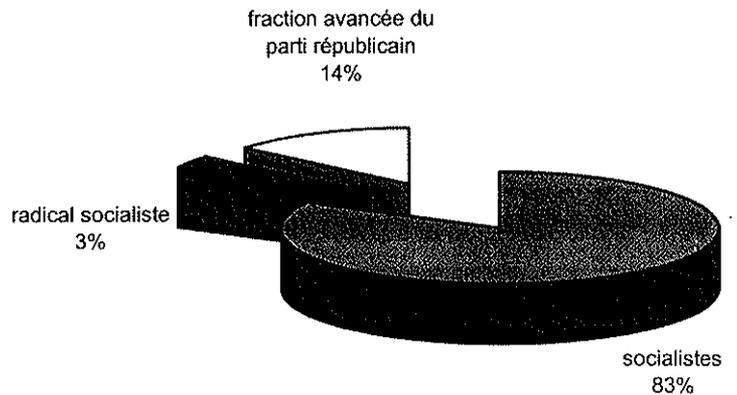
Archives départementales du Jura - Mp 73

Profil des 33 participants jurassiens au congrès de Saint-Claude d'après les renseignements fournis par les fiches individuelles de police.

Appartenance politique signalée

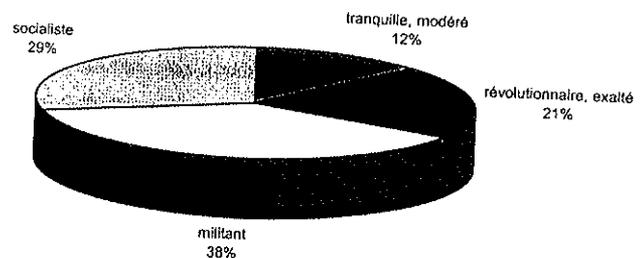
29/33 = 87,8 %

24 socialistes	82,75 %
1 radical socialiste	3,44
4 fraction avancée du parti républicain	13,7 %



Mentions concernant les socialistes

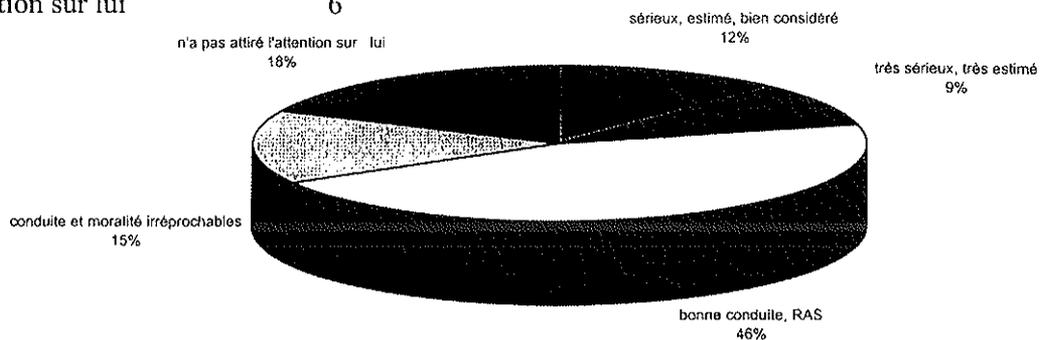
3 socialistes tranquilles, modérés	12,4 %
5 socialistes révolutionnaires, exaltés	20,8 %
9 socialistes militants	37,4 %
7 socialistes	29,1 %
24	



Délégués femmes 4 sur 33 - 12,12 % toutes les 4 x à Saint-Claude

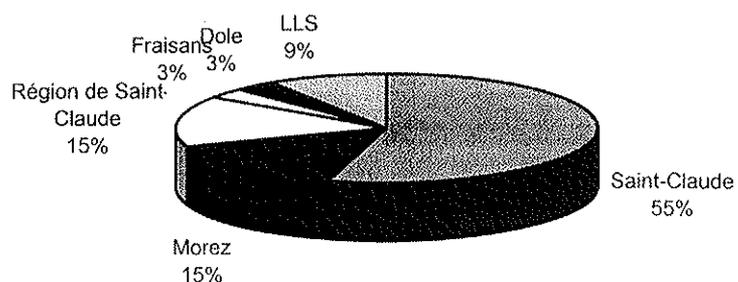
Appréciations morales portant sur les délégués

sérieux, estimé, bien considéré	4
très sérieux, très estimé	3
bonne conduite, RAS	15
conduite et moralité irréprochables	5
n'a pas attiré l'attention sur lui	6



Origine géographique

Saint-Claude	18
Morez	5
Région de Saint-Claude	5
Fraisans	1
Dole	1
LLS	3



Le Jura socialiste - 17 septembre 1910.

« Inauguration de la Maison du Peuple » de Saint-Claude - Morez

« Triomphe socialiste, syndicaliste et coopérateurs.

INAUGURATION de la Maison du Peuple

DE SAINT-CLAUDE

Une journée historique. — 3000 prolétaires assemblés dans un grand enthousiasme consolident leur union et préparent l'avenir.

(Nous demandons à nos organes de classe de la région la publication de ce compte rendu en feuilleton pour que l'écho de la grande journée du 18 septembre 1910 parvienne aux nombreux camarades que des raisons matérielles ont seules pu empêcher d'y participer.)

Ce ne sont pas ces lignes qui pourront traduire tout l'éclat de cet impressionnant rendez-vous et nous comprenons bien sur ceux qui ont « vu » pour répandre le plus qu'ils pourront la parole d'espoir si nécessaire à ceux qui luttent.

Ils pourront dire tout le réconfort qu'ils ont puisé au contact de la grande édification de St-Claude, couronnant une œuvre patiente et tenace dans une noble réunion faite de camaraderie, de récréation saine et de... travail !

Car ce fut la plus pure consécration du labeur accompli que l'effort de tous les artisans de cette fête qui ne l'abandonneront pas aux joies folles de la fraternité débordante mais songèrent surtout à la rendre utile et à s'en servir, comme du vigoureux coup d'aviron, vers le but enfin perceptible.

Ce souci pratique fait de modeste et de sérieux à la fois se retrouva en la plus forte harmonie, aussi bien dans la fraternité simple des rapports que dans le programme éducatif au premier chef de cette belle journée.

Rien ne fut sacrifié à l'idéal merveilleux mais rude qu'est le nôtre et qui impose à ceux qui le partagent vraiment la perpétuelle vertu d'être supérieur à ce qu'ils entendent remplacer.

La modestie sévère de ce cortège où 2000 poitrines scandaient « l'Internationale », ce meeting où les orateurs furent si simples, cette soirée surtout qui fut une gloire d'atrayante éducation (sans la moindre concession aux banalités pourtant), n'est-ce pas là le caractère vraiment socialiste de cette manifestation ? N'est-ce pas l'exemple le plus profitable qu'il était possible de donner

à nos bons camarades qui ont, un peu partout, préparé aussi le bon terrain ?

Et maintenant que nous avons montré mieux qu'avec des mots ce dont nous étions capables, maintenant que notre œuvre a pu être jugée de plus près et que l'espoir qu'elle provoque est plus grand dans le cœur de tous, couvrons de notre oubli et de notre pitié ces lamentables plumitifs qui ont tenu à être encore plus bas quand nous étions plus hauts.

Lorsque nous disions que 3000 travailleurs tant manuels qu'intellectuels participèrent à la consécration de notre œuvre, nous sommes dans la stricte vérité.

Il faut avoir vu ce cortège dont la longueur tenait entièrement l'artère principale de la cité san-claudienne, il faut avoir vu s'engouffrer 2.000 personnes dans le théâtre de notre Maison du Peuple tandis que dans la cour bondée d'assistants un autre concert se répandait sous l'illumination, pour dire de combien d'entraînement est capable cette classe ouvrière qu'on voudrait en vain pousser à la passive désespérance.

Ce que nous pouvons prouver, c'est qu'il y avait 130 Moréziens qui eussent quintuplé avec un moyen de communication, 50 Oyonnaxiens, 50 Lédoniens (y compris les enfants) et des délégations importantes de Septmoncel (25), Lavans (25), Besançon (16), Foncine (20), Lamoura (15), et plus de 100 délégués de tous les syndicats, coopératives et groupes socialistes de Bourg, Montbéliard, Salins, Pontarlier, Clairvaux, Bellegarde, Nantua, Oyonnax, Dole, Longchaumois, Ravilloles, St-Lupicin, Chassal, Morteau, Moirans, et combien d'oubliés, sans compter les 50 lettres d'excuses que nous n'avons pu lire, ni publier.

Nous avons compté 200 visiteurs et il y en avait 500 malgré notre isolement.

(A suivre)

MOREZ

Triomphe socialiste, syndicaliste et coopérateur. — L'inauguration de la Maison du Peuple de St-Claude a donné lieu à une des plus belles manifestations prolétariennes qu'il soit donné à un militant de voir. Les délégations nombreuses de toute la région ont, par un temps superbe, défilé dans la ville émancipée aux yeux émerveillés de la foule sympathique, drapeaux rouges déployés et claquant au vent, comme pour assainir l'ambiance trop longtemps confinée, viciée par les vieux fermentations bourgeoises et réactionnelles.

Dans le concert harmonieux, les délégués moréziens ont vaillamment et chaleureusement joué leur partie, clamant avec tous les travailleurs leur légitime allégresse et leurs espoirs.

Sans doute il eût été légitime pour eux qui sont encore des jeunes parmi les vieux, de prendre la parole durant la fête, après les tenors si frénétiquement applaudis du syndicalisme, du socialisme et de la coopération, Leguerry, Tambourlech, Cabardon, Jeanjaquet et Ponnard ont d'ailleurs défini, pour chaque branche, les progrès qui restent à accomplir et la tactique à employer. Mais si l'attachement des San-Claudiens pour la Justice (pour tout dire pour les autres) leur a fait, selon le mot de Cousin, pardonner à leurs hommes de génie tenaces le manque de leur grandeur, leur indulgence aurait été vite acquiescée au militant sénile qui se serait détaché de nos rangs pour aller, ébahi devant l'œuvre gigantesque accomplie, apporter en notre nom aux hardis pionniers de la-bas notre salut fraternel et nos félicitations socialistes.

Quand nous cheminions le matin, dans la brume et les nuages, pour venir assister au couronnement grandiose de tant d'efforts persévérants, héroïques peut-on dire, nous nous plaisions aussi à rêver poétiquement à notre future Maison du Peuple à nous. C'est qu'ici nous avons également notre vaillante *Coopérative « La Famille »* qui grandit toujours, notre *Syndical*, qui ne veut pas se laisser abattre par les embûches et l'indifférence incroyable de la classe ouvrière, et notre *Groupe Socialiste* qui unit dans un même idéal tous les cœurs épris d'une société meilleure, plus juste, plus humaine et plus libre. Nous l'avons bien sûr, camarades san-claudiens, cette chère maison rêvée. Comme la vôtre elle élèvera dans le ciel capitaliste son faite rouge du sang de nos martyrs. A Saint-Claude nous avons pris, à cet effet, une fière leçon d'initiative, d'énergie prolétarienne et d'organisation, de nos maîtres du jour, les Ponnard, les Danrez, les Klem et tous les autres. Avec eux, nous travaillerons sans aucune défiance à l'affranchissement intégral de nos frères de travail et de misère.

Et lorsque, injuriés comme eux, traqués comme eux dans leurs œuvres vives par les oisifs vautours du capital ou par quelques moutons enragés et égarés de notre propre bergerie, lorsque nous inactiverons à notre tour notre « Famille nouvelle », nous conviendrons à notre fête rouge, fête du Travail et de l'émancipation, tous nos anciens, réalisateurs éternels, et tous les jeunes, simples artisans comme eux de la cité future faite tout ensemble d'harmonie, de justice et d'amour.

Pierre Déjardins.

Document 10 b

Archives départementales du Jura - 1 Mi 527

Lettre d'août 1910 à Yvetot (CGT)

Mon cher Yvetot

Il nous a semblé inutile de faire des frais pour avoir un délégué de la CGT à Dole alors que dans un mois une autre manifestation tout aussi importante se produira pour laquelle depuis longtemps nous avons décidé de demander la participation d'un délégué confédéral. Par la présente je demande donc à la section des Unions de désigner un camarade pour assister à l'inauguration de la nouvelle Maison du Peuple de Saint-Claude chargée d'abriter la Bourse du Travail de Saint-Claude. Inclus tu trouveras la lettre de cette bourse du travail qui invite tous les syndicats de la région en même temps. Les frais de déplacement et de séjour sont à notre charge. Quoi qu'il n'y ait pas de réunion d'autre jour que celui de la fête inaugurative le 18 septembre, il faudra rester le 19 car beaucoup de délégués resteront ce jour là....

Document 11

Archives départementales du Jura - Mp 374

Rapport du commissaire spécial de Saint-Claude

8 avril 1910

Le commissaire spécial de Saint-Claude à Monsieur le Sous-préfet de Saint-Claude

J'ai l'honneur de vous donner ci dessous la copie textuelle d'une affiche de la dernière heure apposée en ville :

Syndicat international du bâtiment
« Mise au point »

« Le Comité du syndicat du bâtiment de Saint-Claude désapprouve les démarches du camarade Klemszynski envers l'ancien patron du camarade Gilioli, près duquel il n'était mandaté ni de Gilioli ni du syndicat.

Le conseil a décidé de faire de l'agitation ouvrière mais non du pelotage envers les patrons, car il y a déjà assez de peloteurs parmi les ouvriers (malheureusement trop) sans que les camarades militants fassent ce vil ouvrage »

signé le Comité

Document 12

Archives départementales du Jura - Mp 377

Rapport du commissaire spécial

Saint-Claude le 19 mars 1912

Le commissaire spécial de Saint-Claude à Monsieur le sous-préfet de Saint-Claude

Je suis informé qu'au cours d'une réunion corporative organisée le 15 courant à la Maison du Peuple de Saint-Claude par le syndicat international du bâtiment et à laquelle assistèrent 50 personnes environ, un nommé Graziola Oreste, sujet italien âgé de 24 ans, exerçant la profession de menuisier a demandé la parole et s'est exprimé à peu près en ces termes : « Il n'est pas admissible que nous qui construisons les palais, les châteaux et les maisons bourgeoises, ne trouvions même pas une mauvaise chambre pour nous abriter. C'est ainsi que moi-même suis réduit à loger dans un grenier. Je ne vois qu'une solution pour mettre fin à cette situation : c'est de saboter le travail et de foutre des bombes dans tous ces édifices.

Ces propos qui m'ont été rapportés par un de mes indicateurs et confirmés par deux personnes sérieuses et absolument dignes de foi ont produit une impression fâcheuse sur toute l'assistance. L'anarchiste Friaglia Cornélio inscrit au carnet B, est monté à la tribune et à chercher à atténuer la gravité des paroles prononcées par son compatriote qui d'ailleurs a quitté aussitôt la salle sans attendre la fin de la réunion. Klemczynski lui-même est venu faire entendre sa protestation en disant qu'à Saint-Claude on n'était pas habitué à un langage pareil, qu'à la Maison du Peuple on s'occupait beaucoup de propagande syndicale mais que l'action directe et le sabotage n'y étaient jamais préconisés.

J'ajoute que le nommé Graziola Oreste m'avait été déjà signalé comme ayant des relations suivies avec les principaux membres du groupe anarchiste mais jusqu'à maintenant ses agissements n'avaient donné lieu à aucune remarque défavorable. Les propos qu'il vient de tenir ainsi publiquement présentent un certain caractère de gravité en ce sens qu'ils constituent un appel non déguisé à l'action directe et au sabotage ; j'ai cru devoir vous les signaler sans retard afin que vous puissiez si vous le jugez à propos prononcer en toute connaissance de cause l'expulsion de cet étranger dont la présence sur notre territoire peut être considérée comme un danger pour la sécurité publique. A cet effet, j'ai l'honneur de vous adresser si inclus la notice individuelle de cet individu qui a déclaré être déserteur de l'armée.

Document 13 a

Archives départementales du Jura

Saint-Claude le ? mars 1911

Le commissaire spécial de Saint-Claude à Monsieur le préfet du Jura - Lons-le-Saunier

Une réunion publique et contradictoire organisée par le groupe anarchiste, antimilitariste de Saint-Claude avec le concours de l'anarchiste André Lorulot a eu lieu hier à 9 heures du soir dans la salle du marché couvert. 700 personnes au moins y assistaient, au premier rang desquelles, on remarquait tous les éléments libertaires, anarchistes et révolutionnaires de cette ville.

Le bureau constitué d'avance est présidé par le nommé Louis Martin anarchiste, vendeur de la « Guerre sociale ». Ce dernier... donne immédiatement la parole à Lorulot qui a choisi pour thème « Pourquoi nous sommes antiparlementaires »... Les députés, dit-il ne sauraient être autre chose que des jouisseurs, des arrivistes, des médiocres parce que les électeurs ne sont pas autre chose et que les vices de l'élu correspondent absolument à ceux de son mandant. Les députés, poursuit-il trafiquent de leur mandat et se mettent à la solde des grandes sociétés financières, des grandes administrations qui ont besoin de leur appui pour obtenir une nouvelle concession ou une prorogation de la garantie d'intérêt Lorulot attaque ensuite le suffrage universel qu'il qualifie de grande « trouvaille », des républicains démocrates et déclare que cette institution expérimentée depuis de longues années a eu pour résultat d'envoyer siéger à la chambre des vampires plus insatiables que les seigneurs d'autrefois. L'orateur passe en revue les lois sociales, retraites ouvrières, impôt sur le revenu, repos hebdomadaire qu'il critique vivement en disant que ce sont là de bien maigres compensations et que de toute façon, ce sera toujours l'ouvrier qui paiera les frais. Tant que la société capitaliste existera s'écrie-t-il, il n'y aura pas d'harmonie et c'est là un point sur lequel tous les socialistes devraient être d'accord. Lorulot traite la société actuelle de marâtre et excuse ceux qui se révoltent contre elle. Pour lui, tout le monde a droit à la vie et ce droit on doit le revendiquer, en employant même des moyens illégaux et violents. L'homme ne sera vraiment heureux et libre que lorsque le patronat sera supprimé. Les patrons dit-il, constituent un rouage inutile dans la société ; ne travaillant pas eux-mêmes, on doit les considérer comme des exploités et des parasites.

Ces paroles soulèvent des murmures dans l'assistance composée d'éléments appartenant à toutes les classes de la société. Le tumulte grandit encore quand Lorulot affirme que les ouvriers n'ont pas à compter sur l'organisation syndicale pour améliorer leur sort ; que toute amélioration sociale est illusoire et rend par conséquent la besogne syndicale inutile. Lorulot condense ses attaques qu'il dirige maintenant contre les ouvriers eux-mêmes travaillant dans un même atelier et cherchant à se moucharder entre eux pour s'attirer les bonnes grâces du patron et gagner trois sous de plus par jour. Ces mots déclenchent un torrent de protestation. De tous côtés, on interpelle l'orateur qui, calme et souriant, laisse passer l'orage. Il prie l'auditoire de le laisser continuer mais ce dernier pressé par l'heure et fatigué de se voir à chaque instant attaqué, entretient des colloques à haute voix aux quatre coins de la salle.

A ce moment, Klemszynski intervient et demande le silence. Il annonce qu'il prendra la parole après l'orateur et prie le public de ne plus interrompre ce dernier : Lorulot conclut en disant que l'homme n'a qu'à ouvrir les yeux pour voir que la liberté politique et sociale est illusoire et que tant qu'il ne travaillera pas librement, il sera l'esclave du possédant. La vraie liberté, dit-il en terminant ne sera possible que par la suppression des barrières économiques : propriété, argent, capital.

La parole est donnée à M. Klemczynski. Ce dernier déclare en commençant qu'il était de son devoir, comme secrétaire permanent de l'Union des syndicats Ain-Franche-Comté de venir protester contre les attaques injustifiées que Lorulot avait dirigé contre l'organisation syndicale en général. A l'encontre de Lorulot, Klemczynski, de fait, reconnaît que la loi de 1884 en groupant les ouvriers et en les rendant ainsi conscients de leur force a contribué dans une certaine mesure à l'amélioration du sort des travailleurs. Il est des réformes, dit-il, que nous voulons obtenir pour nos syndicats et qui ne seront pas pour consolider la société capitaliste. Exemple : la réduction des heures de travail, l'augmentation des salaires. Mais dit-il, pour obtenir ces réformes, pour les arracher au patronat, il faut que les ouvriers s'organisent, se groupent même dans les plus petites bourgades ne forment plus qu'une grande famille, la famille des travailleurs dont le nombre important de ses membres constituera une force invincible.

Klemczynski continue en reconnaissant que les lois sur les accidents, sur le repos hebdomadaire, sur l'impôt sur le revenu ne sont pas comme dit Lorulot de vieilles balançoires mais qu'au contraire ce sont des lois sociales dictées par un sentiment de bienveillante sollicitude en faveur de la classe ouvrière. Il espère que le parlement en votera d'autres conçues dans ce même sentiment et pour cela il estime que les électeurs doivent considérer comme un devoir d'envoyer à la chambre un représentant avec lequel ils soient en communion d'idées et de sentiments politiques.

En terminant, Klemczynski trouve extraordinaire que les anarchistes viennent toujours en période électorale développer leurs théories dans une ville comme Saint-Claude qui peut être citée comme un modèle d'organisation syndicale.

André LORULOT

Le Mensonge Electoral



5 Centimes

PARIS (18^e)
Éditions de "l'anarchie"
22, rue du Chevalier-de-la-Barre, 22

1910

L'affaire DANREZ

Le Jura socialiste,
1^{er} août 1908

Le Jura socialiste,
15 août 1908

L'affaire Danrez — on en avait fait une affaire — était au ministère. Un supplément d'enquête avait été ordonné, et elle avait des chances de tomber dans l'eau au nez et à la barbe des pêcheurs en eau sale de Morez quand on apprit que Villeneuve-St-Georges venait de fournir lui aussi son contingent de martyrs de la Révolution sociale.

Clémenceau venait de voir rouge, ses sous-ordres voulaient jurer de la cravache après la saignée prolétarienne. Malheureusement, dans le Jura, le délégué remplaçant le Préfet ne trouva que son porte-plume, mais voulait écrire quand même « pour l'ordre et la paix bourgeoise ». Sa plume accoucha d'un arrêté dédié aux délateurs de notre cité. Le voici :

1^{re} Division REPUBLIQUE FRANÇAISE
Préfecture du Jura

« Nous, Préfet du Jura,
« Chevalier de la Légion d'honneur,
« Officier de l'Instruction publique,
« Officier du Mérite agricole,
« Vu l'article 86 de la loi du 5 avril 1884,
« Considérant qu'il résulte d'une enquête judiciaire que M. Danrez, 2^e adjoint au maire de Morez, a gravement manqué à ses devoirs en faisant apposer et en placardant lui-même sur les murs de la commune et notamment sur les murs de la mairie des affiches conçues en termes injurieux pour le gouvernement ;

« Arrêtons :
« Article 1^{er}. — M. Danrez (Arthur), 2^e adjoint au maire de Morez, est suspendu de ses fonctions pendant un mois.
« Article 2. — M. le sous-préfet de St-Clément est chargé de la notification et de l'exécution du présent arrêté.

« Lons-le-Saunier, le 30 juillet 1908.

Pour le Préfet en congé,
Le secrétaire général délégué,
Signé : Jules DAUDON.

Pour ampliation :
Le conseiller de Préfecture,
(Suit la signature). »

Et voilà le premier coup d'épée dans l'eau à l'adresse de notre municipalité socialiste. Nous disons coup d'épée, car la mesure prise contre Danrez, en admettant que le pouvoir exécutif la confirme par la révocation, ne peut changer en rien la face des choses à Morez. Révoqué ou non, notre camarade aura toujours la même autorité : celle conquise par le dévouement et la sincérité auprès de tous les amis du socialisme. Ses idées, ses propositions seront toujours écoutées, discutées et pesées au même titre que sont écoutées, discutées et pesées les idées et les propositions que peuvent faire tous les autres camarades.

Au contraire, l'arbitraire gouvernemental dédaigné à un élu municipal le droit d'exprimer librement son opinion socialiste, même sur les membres du gouvernement, ne pourra qu'attirer des sympathies au jeune militant qui vraiment aura fait œuvre d'honneur libre.

Le Groupe Socialiste.

Révoqué. — Suspendu j'étais, révoqué je suis. Et c'est sans plus d'humeur que je vous le dis. Au reste, je m'y attendais un peu. Et je suis de ceux qui constatent chaque jour avec plus de plaisir l'enlèvement, l'embourbement du jacobinisme autoritaire vendu à la réaction.

Clémenceau est mon type. Je le chéris, je l'adore, je le vénère pour le bien qu'il fait à notre juste cause; et, s'il mourait, je voudrais qu'il ressuscitât pour achever son œuvre de démolition bourgeoise et républicaine.

Quel est le révolutionnaire qui ne pense pas comme moi ?

Sous le règne du Grand 1^{er} des flies, on assassine les enfants du prolétariat; on arrête, on condamne, on révoque, on moucharde ceux qui parmi eux ont échappé ou ne se sont encore point trouvés sous les coups des vengeurs de l'ordre bourgeois troublé. Et pendant ce temps la masse s'instruit. Elle veut connaître les causes de ces assassinats, de ces arrestations, de ces condamnations et de ces révocations. La presse bourgeoise dont elle se nourrit la trompe au moment, mais finalement, au contact des militants qu'elle aime et qu'elle connaît, elle apprend la vérité, s'énerve, se réveille et se calme sous la parole de ces mêmes militants qui savent que l'heure n'est pas encore venue pour le prolétariat mais qu'elle approche, et que chaque coup que lui portent Clémenceau et ses sous-ordres avance l'aiguille au cadran de la Révolution des et pour les déshérités.

Aussi, bien sûr serait celui d'entre nous qui, frappé, ne rendrait pas justice et ne remercierait pas la main qui frappe, surtout quand le geste a presque l'effet d'une cajolerie ou d'un soufflet de père.

Mes camarades bront plus loin le décret présidentiel me révoquant de mes fonctions d'adjoint. Il faut que tous ceux d'entre eux qui pourraient s'en alarmer et surtout les adversaires qui pourraient s'en réjouir sachent bien que la mesquine satisfaction que se sont payée sur moi et sur mon parti ceux de la Taverne n'a et ne peut avoir aucun effet sur la marche des affaires municipales. Je m'intéresserai toujours dans la même mesure aux travaux de la municipalité. Et l'ami, le camarade qui, officiellement, prendra ma place sera un nouveau collaborateur immédiat de notre ami Lissac.

Dans la balance de ma révocation, il n'y a donc rien, absolument rien dans le plateau sur lequel pèsent les pseudo-êtres qui l'ont sollicitée comme une grande faveur, mais au contraire un peu plus de dégoût qu'avant pour le gouvernement autocrate de ceux qui mènent à l'agonie la troisième république bourgeoise.

Ce dégoût est montré par tous ceux qui espéraient et qui chaque jour se désillusionnent et viennent à nous pour apprendre à chérir, après la trahison, le seul ministre qui ait fait produire à la France républicaine autant de socialistes, autant de soldats de la Révolution sociale.

Merci donc pour l'œuvre de propagande accomplie contre leur volonté par ceux qui ont manqué de sens politique.

Arthur DANREZ
adjoint officieux de par la volonté
de ses camarades du Conseil
municipal.

UNIVERSITÉ POPULAIRE**de Dole**

La première séance de l'Université Populaire de Dole, tenue samedi soir à la Bourse du Travail, a obtenu un succès des plus encourageants. Un auditoire de 200 personnes, comprenant une sérieuse proportion de l'élément féminin, avait répondu à l'appel des organisateurs. Le programme comportait deux conférences éducatives sur « la moralisation de la classe ouvrière et le rôle social de la femme » lesquelles ont été faites par les camarades E. Klemczynski et Alice Menant de l'« Université Ouvrière de St-Claude. Au bureau, remarqué les citoyens Vigoureux, Le Bail, Gay et Jacquinet.

Après une courte allocution du camarade Vigoureux qui rappelle la volonté de la Bourse du Travail de s'attacher à l'éducation sociale de l'ouvrier, le secrétaire de l'Union des syndicats de l'Ain et du Jura expose clairement pourquoi et comment l'Université Populaire de Dole s'est constituée, ce qu'on attend d'elle et par quels moyens.

L'organisation des travailleurs n'est possible, n'est profitable, n'est morale que si ces derniers ne se contentent pas de vagues et passagères réclamations, d'actions impulsives sans idéal élevé et sans continuité.

Négliger d'éclairer sans cesse les producteurs sur leurs devoirs et leurs droits, s'interposer pour « faire leurs affaires » est un moyen de retarder le progrès. Il n'a profité qu'un temps à ceux qui l'ont employé, car c'est tisser le jour la toile de Pénélope qui se défaisait la nuit. La Bourse du Travail, reconstituée par sa propre expérience et grâce à la bonne entente des syndiqués, a compris que pour créer une œuvre solide et durable il fallait des éléments mieux préparés à leur rôle. L'Université Populaire se sera qu'un des services de la Bourse du Travail qui possède déjà d'autres fonctions. C'est le conseil d'administration de la Bourse qui établira, d'accord avec les syndiqués, les programmes. Il convient en effet que ce foyer d'étude ne subisse pas l'influence des préoccupations politiques assiégeant et altérant le caractère de toute société.

Les ouvriers conscients doivent chercher à s'éclairer *entre eux* sur le problème social, à accepter les concours et les compétences sur ce problème mais ne plus aménager des groupements servant les combinaisons des politiciens (*Vice approbation*).

L'Université Populaire comportera l'agencement d'une bibliothèque de documentation et de saines lectures ; elle organisera des causeries simples sur des sujets pratiques qui seront suivies de discussions libres et tolérantes. Ces séances, soigneusement préparées, seront à la portée de tous et susceptibles d'*additionner* la capacité ouvrière dans sa lutte émancipatrice. L'orateur résume cette franche introduction en exalant la grandeur

d'une régénération morale de la classe productrice et en souhaitant que ce qu'il dénomme plus modestement « l'école syndicale » élève la mentalité du peuple à la hauteur de ses destinées. (L'assemblée approuve unanimement ces déclarations).

La citoyenne Alice Menant, secrétaire de l'Université Ouvrière de St-Claude vient faire la preuve des idées préconisées dans la causerie précédente. Sa conférence sur le « Rôle social de la femme » fut un exemple très sérieux de la méthode et de l'esprit du travail éducatif poursuivi. Avec une absence totale de prétention, la gracieuse conférencière a dit ce qu'elle pensait de la si intéressante question de la femme dans la société en évolution. Elle a fait une critique serrée de la fausse éducation grâce à laquelle on a donné à la femme un rôle de subordonnée à l'homme, faisant d'elle, par surcroît, un élément de soumission et de passivité sociales. Rappelant que l'aïeule de l'humanité est une productrice dans tous les sens, l'éducatrice des « Enfants du Peuple » de St-Claude a apporté son avis sur le rôle de son sexe dans le problème de l'harmonie et du bonheur humains.

Pour elle le féminisme tapageur des bourgeoises est contraire aux naturelles dispositions de la femme. Il y a équivalence et non ressemblance entre les deux sexes : la femme doit moins rechercher à égaliser l'homme qu'à sauvegarder sa nature et son rôle. La ménagère, l'éducatrice des enfants, la bonne fée du foyer à un rôle dont on méconnaît trop l'éminence sociale et la grandeur.

La femme productrice et consummatrice ne doit donc pas rester étrangère au problème économique ; la femme génératrice et éducatrice doit s'occuper du problème moral, aider et encourager son compagnon dans le sublime chemin de l'émancipation. (Longs applaudissements).

Après quelques explications de M. Klemczynski sur la conquête du foyer par la femme correspondant à celle de l'instrument de production et d'échange par l'homme, sorte de vision lumineuse d'une société régénérée, le Président remercie l'assemblée et la séance est levée dans la visible satisfaction de tous.

Prochainement : Conférence sur l'alcoolisme, par M. le Dr M. Olivier.

N. de la R. — Nous sommes heureux de voir la plupart de nos ouvriers syndiqués dolois, prendre la résolution de travailler eux-mêmes à leur propre éducation et de se placer, pour le faire avec plus de chance de succès, en dehors de toute influence politique, de toutes compétitions de partis.

C'est toujours ce que nous avons voulu pour les ouvriers. Nous n'avons cessé de leur recommander de s'élever eux-mêmes mentalement et moralement afin qu'ils puissent bien remplir dans la société le rôle que leur assigne leur nombre et leur travail.

Aussi c'est de tout cœur que nous applaudissons à la fondation d'une bibliothèque et d'une Université populaire à la Bourse du Travail.

Nous ne souhaitons plus qu'une chose, c'est que les ouvriers dolois aient la persévérance, l'esprit de suite nécessaires pour faire prospérer et fructifier l'œuvre dont les plus militants d'entre eux viennent de jeter les bases. Tous les hommes de cœur et de progrès sauront les soutenir et les encourager dans leur œuvre de réelle émancipation sans laquelle les autres ne sont que des chimères.

Le Jura socialiste, 7 mai 1910

Le Premier Mai à Lons-le-Saunier. — Jamais, depuis les crises épileptiformes du Boulangisme et du Nationalisme, l'ordre bourgeois et la République capitaliste qui en est l'expression n'avaient été plus sérieusement menacés qu'en cette journée du 1^{er} Mai 1910.

A Paris, cent mille travailleurs devaient se rencontrer au bois de Boulogne pour crier leurs espoirs d'affranchissement. A Lons-le-Saunier, un nombre inconnu d'ouvriers — et c'est ce qui rendait la situation troublante et angoissante — accompagnés de leurs femmes et de leurs enfants, étaient résolus à faire une manifestation monstre.

Heureusement, comme les consuls romains, le Pouvoir veillait. A Paris, au dernier moment, devant les ordres donnés par M. Briand à la troupe de faire feu au premier signal, les ouvriers décidèrent de rester chez eux. Il n'en était pas de même à Lons: l'ardeur des ouvriers croissait au fur et à mesure que le soleil devenait plus chaud et la bise moins fraîche. Mais malgré l'énorme déploiement de forces policières, grâce surtout au calme et au sang-froid des manifestants, l'effusion du sang put être évitée.

Deux heures vont sonner; c'est l'heure choisie pour l'ébranlement du cortège qui se forme à la Bourse du Travail. Les défenseurs de «l'ordre» sont à leur poste. Les pioupious, à la caserne Michel, sont consignés, prêts au premier signal. Dans la cour de l'ancien séminaire une compagnie attend, sac au dos, les faisceaux formés. Devant le palais de justice, l'air soncieux, les oreilles ouvertes au moindre bruit, déambulent notre commissaire de police et le commandant de gendarmerie, à deux pas de la maison des syndicats. Le brigadier de police, accompagné du chien policeman et le sabre au côté, guette les moindres mouvements; sur la Place du Cygne, un autre agent, et le reste massé sur la Place de la Liberté.

Devant la Bourse la rue est noire de monde. Des voix s'élèvent: c'est le «Chant du Premier Mai», exécuté par la Chorale et la section enfantine de «l'Aurore». Le cortège s'ébranle et, dans un ordre parfait, par la rue du Jura, la place de la Liberté, la rue St-Désiré, l'avenue Gambetta, le boulevard de la Oze, il gagne le chemin des Rochettes qui doit le conduire dans ce magnifique coin de terrain dont les volontaires de la Coopérative veulent faire un lieu de délassement, d'instruction et d'éducation.

Mais un manifestant s'est retourné et s'écrie: «Nous avons perdu notre commandant.» Effectivement, celui-ci, voyant le caractère tout pacifique, quoique plein d'entrain, de la manifestation, l'avait lâchée sur la place, regrettant sans doute de n'avoir pas eu l'occasion de saisir le moindre petit bout de drapeau rouge. Le commissaire, plus pénétré de l'importance de son rôle, ne bat en retraite qu'au passage à niveau de Montaigu, à la limite de sa juridiction.

Le cortège arrive à la Villa du Peuple, où au sommet d'un énorme mât flotte un immense drapeau rouge. Hélas! dire qu'on le voit de la ville et qu'on ne peut songer à l'enlever!

C'est dans une joie sans mélange et un accord parfait que près de trois cents travailleurs passèrent en commun cet après-midi du 1^{er} Mai. Le concert donné par les Pupilles réussit au-delà de tout espoir. Ces braves enfants rivalisèrent d'ardeur pour donner un charme particulier à cette fête du travail; ils firent la joie de tous ceux qui les entendirent. La causerie annoncée fut charmante par l'humour et l'à-propos; aussi se termina-t-elle par des applaudissements nourris. Le goûter champêtre, fort bien servi, agrémenté d'un excellent vin sorti de la cave de la Coopérative, fut du commencement à la fin d'une belle et réconfortante cordialité.

Sept heures étant sonnées, le cortège se reforme pour rentrer en ville. Et ce ne sont tout le long du chemin que chants de circonstance: les enfants commencent, les hommes et les femmes suivent, en un accord surprenant. On approche de la caserne, on entend s'élever ferme mais très touchant le refrain «Petit pioupou, n'ire pas sur nous, nous sommes les frères de misère...». Et dans la cour les braves pioupious, qui on a parqués toute une journée, regardent et semblent répondre à cette invite des travailleurs.

Les manifestants sont à nouveau massés devant la Bourse du Travail, et les policiers sont encore là. Le Chant de la Sociale retentit une dernière fois, terminé par l'Internationale qui éclate comme un tonnerre.

Et c'est fini. Il n'y a dans les deux camps ni morts ni blessés. C'est bien!

Adieu, 1^{er} Mai 1910! Tu nous a montré ce que peut la fermeté calme dans l'idée. Tu nous a appris que les cris, les bravades, les inutiles provocations ne peuvent servir la cause des travailleurs; que seule l'action de tous les jours, de tous les instants, pour tous et par tous, peut conduire les travailleurs à leur intégrale émancipation.

Vive l'organisation ouvrière!

Un jeune syndical

Document 17

La belle époque en Franche-Comté, Une rupture culturelle ? Extraits

(L'auteur évoque diverses tentatives pour rendre le théâtre plus populaire)

Plus conséquente paraît l'idée des ouvriers socialistes sanclaudiens de créer de toutes pièces, à l'intérieur même de la Maison du Peuple, principal bâtiment de leur coopérative *La Fraternelle* une salle de théâtre, alors que les élus radicaux chercheront en vain à en rouvrir une municipale. Deux associations liées à *La Fraternelle*, une chorale, les *Amis réunis*, et une organisation de jeunesse, les *Enfants du Peuple*, constituée sur le modèle de ceux du *Vooruit* de Gand de passage à Saint-Claude en août 1902, donnaient déjà quelques spectacles. Mais l'inauguration, le 18 septembre 1910, de la Maison et de son théâtre revêt une tout autre dimension ; il s'agit pour Henri Ponard et ses amis de parvenir à une totale autonomie du mouvement ouvrier en regroupant les activités : bourse du travail, magasin, café, sections sportives, bibliothèque, université populaire, etc...

Ce jour là, après un défilé dans les rues au son de *l'Internationale* puis moult discours enthousiastes, 2000 spectateurs assistent au premier spectacle donné au théâtre. En dehors d'un menuet de Rameau et d'une gavotte de Gluck, le programme est axé sur la question sociale, avec en particulier deux oeuvres de Maurice Bouchor, présent lors de cette inauguration, le 4^e acte de sa *Cendrillon* et une création que lui a commandée *la Fraternelle* : *La Maison du Peuple, cathédrale des temps nouveaux* ; c'est une pièce didactique où quatre « apparitions », un esclave antique, un serf, un paysan de la Révolution et un communard, font le récit de leur vie aux pupilles d'une coopérative endormis sur la scène ; dans le chœur final, ces enfants chantent les espoirs placés dans la construction des Maisons du Peuple. Cette soirée est redonnée deux mois plus tard avec quelques légères transformations : « *Cela nous a fait songer davantage au théâtre social ... encore si lointain ! En est-il un autre de théâtre qui convienne vraiment mieux à l'œuvre symbolisée par une Maison du Peuple ? Personne n'en doute (...) Ce n'est plus la cohue curieuse des pièces à tam-tam mais une assemblée consciente de la supériorité d'un programme d'idées. (...) On a l'impression d'être chez soi avec des auditeurs moins soucieux de la perfection des gestes, des dictiones et des émotions factices parce qu'ils préfèrent sans doute la clarté et le réalisme des idées . (...) Dans ces pièces, nos petits collaborateurs accomplissent ce tour de force de propager sans presque s'en rendre compte* ». Mais les socialistes sanclaudiens, on le voit, sont parfaitement conscients de l'impossibilité pour l'heure de réaliser leurs objectifs. Aussi le théâtre de Maison du Peuple va-t-il, comme ceux des autres villes et pour le plus grand bonheur des Sanclaudiens, accueillir des troupes en tournée et des projections cinématographiques ; mais dès qu'il en aura l'occasion, il programmera des spectacles plus idéologiques : « *Bien de ceux qui y auront mis les pieds un jour de folle récréation seront tentés d'y revenir pour y goûter des soirées moins bruyantes, mais tout aussi attrayantes et surtout plus utiles au relèvement moral des cerveaux qui fera aimer le socialisme libérateur.* »

17 octobre 1908

Le commissaire spécial de Saint-claude à monsieur le sous-préfet de Saint-Claude.

A 9 h du matin, salle du marché couvert se trouvent réunies, 250 personnes environ / ouvriers des coopératives ouvrières, une quarantaine de jeunes gens... des plus exaltés anarchistes ou antimilitaristes, 4 ou 5 femmes) sur une estrade servant de tribune aux orateurs sont exposées fixées à des bâtons, six pancartes portant les inscriptions suivantes « A bas les assassins de Ferrer ; Contre les bourreaux de la liberté, dressons-nous - Vive l'école sans Dieu - ni Dieu ni maître - Vive l'internationale des ouvriers - A bas l'internationale des prêtres et des capitalistes. A bas les assassins de Ferrer, à bas l'école libre , vive l'école moderne »

Une de ces pancartes porte la caricature du buste d'Alphonse XIII sortant la langue, suspendue à une potence avec l'inscription « Alphonse XIII à la ... ; et au dessus une lanterne. Une autre pancarte portait le dessin d'une tête de jésuite faisant face à une tête d'officier et sur une troisième pancarte figurait un jésuite tenant à sa main droite un long poignard ensanglanté. Au milieu de ces pancartes se dressait la bannière rouge de la bourse du travail cravatée de crêpe noire. Tous les signataires de l'affiche rouge ¹annonçant la manifestation depuis la veille prennent place au bureau. Tour à tour prennent la parole, M. Henri Ponard adjoint au maire de Saint-Claude, Alice Menant représentant de l'université populaire et l'amie de Klemczynski secrétaire de la Bourse du travail de Saint-claude, délégué permanent de la CGT et Mr. Arthur Danrez conseiller municipal de Morez. Leur protestation qui n'est que l'écho de celles parues dans les journaux a pour but surtout de faire ressortir que Ferrer jugé illégalement puis fusillé est la victime de la religion catholique, des jésuites du gouvernement clérical d'Espagne qui ont voulu atteindre la libre pensée et l'école moderne créée par Ferrer - Mr Ponard dit qu'à défaut de consulat d'Espagne à Saint-Claude, ils iront manifester en parcourant les rues principales de la ville pour revenir à la bourse du travail , rue de la Poyat où se fera la dislocation et comme réaction de cette protestation, il émet l'avis de la suppression des emblèmes religieux dans la ville de Saint-Claude. Alice Menant dit qu'il ne faut pas se borner à des paroles, qu'il y faut joindre les actes : Arthur Danrez est du même avis ; il ajoute pour préciser qu'il vient de la Belgique qui se montre plus énergique dans sa protestation ; on y a saccagé, dit-il, la boutique d'un commerçant espagnole, non parce qu'il était commerçant mais parce qu'il avait osé exposer le portrait d'Alphonse XIII.

A 9 h ½ le cortège s'est mis en marche, bannière rouge et pancartes portées en tête sous la conduite de M. Ponard adjoint, Mermet libraire, conseiller municipal, Danrez, Alice Menant ; Il a suivi scrupuleusement l'itinéraire indiqué par M. Ponard en chantant des refrains révolutionnaires ou anarchistes, l'Internationale principalement ou en criant les inscriptions portées sur les pancartes...

Il était de retour vers 11 h moins le quart à la maison du peuple...

A noter un incident qui s'est produit en arrivant à la Bourse du travail qui aurait pu être gros de conséquences car il visait rien moins que l'envahissement de l'église et le déboulonnage de la Croix qui se trouve sur un socle devant le cathédrale.

Le groupe des anarchistes et des antimilitaristes en arrivant au lieu de la dislocation ont tous crié « a l'église - à l'église » et déjà ils faisaient mine de se lancer en avant, quand M. Ponard faisant cercle autour de lui, les harangua et pour arriver à les en dissuader M. Danrez aussi expliqua que ce serait donner une raison à la police de tomber sur eux, mais il insista pour que M. M. Ponard et Mermet conseillers municipaux placés en tête du cortège demandent au conseil municipal de Saint-Claude l'enlèvement de la Croix, dont il est parlé plus haut, un vestige des emblèmes religieux échappé au mouvement de 1906 a-t-il ajouté. Avant de sortir du marché couvert un ordre du jour flétrissant l'exécution de Ferrer et faisant appel à la vengeance du martyr des jésuites a été voté à l'unanimité et une quête a été faite au bénéfice des victimes de la répression cléricale espagnole.

¹ Le rassemblement a été annoncé par une affiche rouge le 15 octobre 1909, signée de La Libre Pensée. La Fédération socialiste du Jura - La Bourse du travail de Saint-Claude - L'Union régionale des syndicats le groupe socialiste de Saint-Claude - La Maison du Peuple - L'université ouvrière de Saint-Claude.

SYNDICAT INTERNATIONAL

DES

OUVRIERS EN BATIMENT

de **SAINT-CLAUDE (Jura)**

STATUTS

Articles Fondamentaux.

ARTICLE PREMIER

Il est formé entre tous les ouvriers appartenant à la corporation du bâtiment, quels que soient leur âge, leur sexe ou leur nationalité, et cela sans distinction de profession, qui adhéreront aux présents statuts, un Syndicat, qui prend pour titre : **Syndicat international des ouvriers en bâtiment de Saint-Claude-sur-Bienne.**

ART. 2

Né peuvent faire partie du Syndicat, tous ceux qui, à un titre quelconque, exploitent des membres des diverses professions de la

SINDICATO INTERNAZIONALE

DEGLI

OPERAI IN FABRICATO

SAINT-CLAUDE (Jura)

Articoli fondamentali

ART. 1^o

E formato fra tutti gli operai appartenenti alla corporazione del fabricato, qualche sia la loro età sesso o nazionalità come pure senza distenzione di professione che adereranno al presente statuto un sindacato che prende per titolo : *Sindacato internazionale degli operai in fabricato di St-Claude-sur-Bienne.*

ART. 2

Non possono far parte del sindacato tutti quelli che a un titolo qualunque :
Approfiteranno dei membri delle diverse professioni della corporazione come pure quelli che in un modo permanente prendono od inviano detti operai.

Document 19 b

Archives départementales du Jura - Mp 376

Transcription

10 avril 1910

Le commissaire spécial de Saint-Claude à monsieur le sous-préfet de Saint-Claude (Extraits)

La réunion publique et corporative du syndicat international du bâtiment annoncée, il y a une huitaine de jours par voie d'affiche sous le patronage de la Bourse du travail de Saint-Claude, a eu lieu hier 9 avril à la Maison du Peuple de cette ville à 8 h et demie du soir. Une cinquantaine d'ouvriers seulement s'y sont rendus (une trentaine d'italiens de l'entreprise Lafont et une vingtaine de Français)

Le bureau était présidé par le sieur Fourneryron charpentier assidu des réunions socialistes, l'amant de la fille Richard qui a porté la bannière rouge lors de la manifestation ouvrière du 1^{er} mai 1909, il était assisté de Gilioli Ireneo, peintre en bâtiment, secrétaire du syndicat du bâtiment à Saint-Claude, signalé comme anarchiste et d'un ouvrier italien...

Gilioli a parlé de la journée de travail qu'il voudrait voir réduire à 8 h et du repos hebdomadaire, mais il a reconnu que sur les travaux de la ligne du chemin de fer de St-Claude à Morez, il était difficile d'exiger le repos le dimanche, attendu que, par suite des intempéries, les ouvriers sont parfois astreints à un repos forcé et qu'ils sont bien aisés de rattraper ce jour là un peu du temps perdu pendant la semaine, mais a-t-il ajouté le repos hebdomadaire doit être rigoureusement observé quand la semaine de travail a été complète. Il a fait ensuite un pressant appel aux ouvriers pour qu'ils entrent au syndicat afin de se procurer la carte fédérale indispensable à tout ouvrier pour trouver du travail dans tous les pays où ils émigrent et obtenir le viaticum nécessaire quand ils sont dans le besoin. Après lui, un italien parlant sa langue s'est adressé à ceux de ses compatriotes, qui portent préjudice à la main d'œuvre en acceptant un prix dérisoire faisant allusion principalement à ceux que l'on appelle « les Japonais » c'est à dire ceux que les entrepreneurs font venir et qu'ils logent dans des baraques en planches sur des paillasses avec 2 couvertures par homme, au prix de 0,10 franc par jour. Il y a une trentaine de ces ouvriers à l'entreprise de M. Lafont. Une dizaine d'italiens, répondant à l'appel de Gilioli se font inscrire au syndicat, ce qui porte à 20 environ le nombre d'ouvriers italiens syndiqués occupés par M. Lafont.

Différents prix des heures de travail à l'entreprise Lafont.

Petit mousse / porteur d'outils et de boisson hygiéniques	0,30 franc
Manoeuvre.....	0,40 - 0,45 franc
Mineur.....	0,45 à 0,50 franc

On alloue des gratifications à part au bon ouvrier qui s'est spécialisé dans son travail.

Document 20

GREVES 1910 à 1914 d'après la Série MP

Année	Sources d'archives	Lieux et dates	ouvriers concernés	motifs	résultats
1909	Mp 87/11	Saint-Claude février-mars	diamantaire	rabais de 20 % sur les salaires	légère augmentation de salaire
	Mp 96/32	Lezat, 24-26 avril	100 terrassiers sur la ligne SNCF St-Claude -morez (sur 140 l'entreprise Ducellier	Demande la hausse des salaires	Hausse des salaires
	Mp 96/8	Saut du Mortier 30 août-3 septembre	144 français 93 étrangers de l'entreprise Pierson de Saint- Claude	demande la hausse des salaires	25 ouvriers congédiés
1910	Mp 96/15	La Rixouse 23 mai	21 carriers de l'entreprise Roussel	Demande de hausse de salaires peur de licenciement	5 ouvriers français partent 13 italiens sur 16 sont repris
	Mp 10/5 Mp 376	Saint-Claude 3 mai - 1 ^{er} juin	28 ouvriers bâtiment	Demande de renvoi de 2 ouvriers de Sancia	5 départs légère augmentation salaires
	Mp 88/10	Saint-Claude juillet (12-17)	380 terrassiers - mineurs	Demande hausse de salaires problèmes de transports	pas de hausse de salaires 56 départs
	Mp 10	Saint-Claude 6 août - 12 septembre	20 H et 40 F bruteurs diamantaires	Demande du tarif accordé par les coopératives	Augmentation de tarif
	Mp 97	Fraisans 18 mai - fin juillet			80 ouvriers renvoyés
	Mp 96	Orchamps 4 au 14 juin	35 H et 49 F tisserands	Demande augmentation de 10 % des salaires	une douzaine d'ouvriers non repris
	1911	Mp 5514	Lons-le- Saunier 2 au 8 août	14 plâtriers peintres crépisseurs (entreprise Boulot)	demande le renvoi d'un ouvrier travaillant aux pièces

1912	Mp 88	Saint-Claude 16-17 juin	329 tailleurs diamantaires	suppression d'une bonification de 5 % sur le tarif élaboré 2 ans auparavant	maintien de la bonification
	Mp 57/5	Morbier janvier			
	Mp 57/3	Lons-le- Saunier février-mars	ouvriers du bâtiment		
1913	Mp 88	Saint-Claude 4 au 20 mai	402-469 maçons terrassiers et manoeuvres (dont 9/10 italiens ou espagnols)	contrat collectif augmentation des salaires	augmentation des salaires tarif minimum
	Mp 57/4	Salins août			
	Mp 96/10	Saint-Claude 21 avril - 23 mai	300 tailleurs diamantaires	refus d'un rabais de 10% sur tarif	sans résultat
1914	Mp 96/4	Salins 5-6 juin	50 sur 80 ouvriers scieurs (Bouvet)	Demande de renvoi d'un ouvrier et réintégration d'un autre	ouvrier renvoyé
	Mp 96/33	Dole novembre	6 imprimeurs (Jacques)	Refus de travailler dans des conditions contraires aux règles syndicales	fermeture de l'imprimerie
1914	Mp 10	Saint-Claude 7 au 24 avril	187 ouvriers de l'ébonite	réduction de tarif	formation d'un syndicat

MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
SURETÉ GÉNÉRALE
COMMISSARIAT
DE
POLICE
VILLE DE DOLE
(JURA)



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DOLE, le 20 novembre 1900

*Le rapport a été
envoyé à la direction
si il ne s'en fait rien*

le 24-11-10



Le Commissaire de Police de Dole

à Monsieur Le Préfet du Jura
à Sous le Secrétaire.

N°

OBJET :

Réunion publique
à Dole
(Bourse du Travail)

J'ai l'honneur de porter à la connaissance de Monsieur Le Préfet que hier 19 courant, Bourse du Travail de Dole, a eu lieu, pour les cheminots, une réunion publique annoncée en ville par des affiches répandues en grand nombre. Commencée à neuf heures cette conférence prit fin à onze heures, elle fut faite devant soixante personnes environ parmi lesquelles on peut compter dix employés des Chemins de fer. Le bureau était composé par M. M. Revetron, employé au P. & M. à Dole, Savalleg, ajusteur, Debail, lithographe, scieur et Lignan, lithographe. Klemjinski prit alors la parole, il fit tout d'abord l'histoire des Compagnies depuis 1843, montra la marche ascendante des actions, les dividendes scandaleux distribués aux actionnaires, les riches prébendes que s'octroyaient les directeurs, administrateurs, hauts fonctionnaires et tout cela grâce au travail incessant, au labeur constant des "serfs de la voie". Mais un jour avec si richement une minime part des richesses que seuls ils ont créées, on la leur refuse

durement, une vive agitation a lieu parmi eux. la grève s'ensuit, elle avorte presque aussitôt. Quelles sont les causes de cet échec? Klemzinski les trouve nombreuses. Tout d'abord l'attitude du gouvernement qui, à la solde des compagnies, n'a pas craint de commettre des illégalités flagrantes pour briser un mouvement aussi justifié que légal: arrestations arbitraires, mobilisation des cheminots, mesures d'intimidation de toutes sortes se multipliaient comme à l'envi; la presse a aussi sa part de responsabilité: presse gouvernementale comme presse amie syndicale, l'une et l'autre ont amplifié les faits, elles ont grossi à plaisir le mécontentement existant chez les ouvriers de sorte que les militants, prenant à la lettre les articles publiés, ont cru qu'ils seraient suivis avec transport; enfin le moment n'était pas encore venu pour engager le mouvement, on est allé trop vite, il fallait continuer la campagne d'agitation, multiplier les conférences, organiser les cadres et faire mûrir chez tous les employés cette idée de la grève, il fallait en arriver à l'organisation jusque dans ses moindres détails, ce qui n'a pas été fait; quelques camarades sincères, mais trop impatientes, ont tout compromis; d'autre part les cheminots n'ont pas été soutenus, des défections inqualifiables se sont produites, les diverses corporations syndicales se sont désintéressées du mouvement, au lieu d'apporter aux cheminots une aide fraternelle on les a laissés seuls à seuls avec des difficultés sans nombre.

Pour toutes ces raisons le gouvernement et les compagnies ont triomphé, mais ce n'est là qu'une victoire à la Pyrrhus. le mécontentement subsiste chez les cheminots, la révocation des meilleurs a porté la colère au paroxysme. la C. G. E. vieillie, s'instruisant de ses défaites elle organise un nouveau plan d'action.

Document 22 a

Archives départementales du Jura - 1 Mi 524

Transcription - extraits

26 mai 1910

Mon cher Merrheim

...

Mardi dernier, le comité de l'Union, en mon absence, s'est occupé de cette grève qu'il ne connaissait que de la veille.

Les journaux capitalistes nous ont appris le mouvement : La Bourse de Dole, questionnée, n'en connaissait rien que par une lettre de Décurey, ancien trésorier lui affirmant que le syndicat des métallurgistes de Fraisans était entre les mains du maire de ce centre qui dirigeait le mouvement. Enfin le secrétaire Moncorger auquel je m'étais plaint de ne rien recevoir en lui recommandant d'informer la fédération de la métallurgie m'a prévenu succinctement, se contentant de me demander les noms des secrétaires des syndicats de l'Union pour lancer des listes de souscription. Il ne me demandait pas ! Heureusement, il annonçait ton arrivée. Le jour même, je fus pris de syncopes et de palpitations, suites de fatigue et je m'alitai. Je trouve que ce conflit pourrait avoir des causes mystérieuses. L'ingérance du maire de Fraisans, politicien avéré me semble étrange. S'agit-il d'une promesse électorale qu'il faut exécuter, une lutte contre la société des forges de Franche-Comté ou ... plus grave !! un piège patronal dans lequel le maire de Fraisans aurait contribué à faire tomber la classe ouvrière. Il ne faut pas perdre de vue que la société des forges ne fait depuis longtemps, aucun effort pour la réfection de son matériel et qu'elle peut chercher une occasion d'effectuer à notre détriment, une réduction de son personnel. J'aurais été solide, j'aurais filé, ta présence seule suffisant à ma volonté d'être là avec le souci de connaître les dessous de ce mouvement s'il y en a. L'opposition de l'administration à toute tentative conciliatrice me confirme dans une opinion soupçonneuse que je ne suis pas seul à posséder. Si tu peux attendre mon retour à la santé même relatif, je serai là lundi et je pense que nous nous entretiendrons. L'Union est capable d'un grand effort pour soutenir Fraisans si le conflit nous apparaît vraiment digne du syndicalisme...

En tous cas, c'est à nous de lancer les appels à la solidarité dans nos organisations et nous ne le ferons qu'au tant où le syndicat de Fraisans voudra bien nous donner les moyens de connaître la légitimité de la grève engagée. Il nous semble que le devoir des camarades de Fraisans était de nous prévenir au début ce qui m'aurait permis de mettre en branle notre organisation.

Document 22 b

Archives départementales du Jura - Mp 97/10

Transcription
Grève de Fraisans

Notes du commissaire spécial du 10 juin 1910

Fraisans petite ville de 3000 habitants bâtie sur la rive gauche du Doubs desservie par la gare de Ranchot à 4 kilomètres environ.

Une grève des ouvriers châniers et constructions y a éclaté depuis 22 jours. Les grévistes au nombre de 350 environ ont tous été réglés sur l'invitation qui leur a été faite par l'administration des forges.

Ils réclament une augmentation de salaires pour les jeunes gens, le renvoi de deux ex-gendarmes employés à la bascule, la reconnaissance, de leur syndicat. Ils demandent en outre qu'aucun ouvrier ne soit employé sans l'assentiment du dit syndicat.

Des renseignements recueillis, il résulte que l'administration des forges de Fraisans ne serait pas dans une situation prospère. On dit couramment qu'elle serait en déficit de 800 000 francs. L'outillage, qu'elle possède serait vétuste et défectueux et ne lui permettrait pas de rivaliser avec les industries similaires qui travaillent à l'aide de procédés modernes et perfectionnés. D'où son état d'infériorité. Le comité de la grève a organisé depuis hier les soupes populaires, des secours en nature sont distribués tous les jours, d'autre part, les grévistes recueillent également de ci de là quelques litres de vin qu'il consomment en commun. Dans la journée d'hier ils en ont recueilli environ 70 litres. M. Chabert délégué de la CGT se trouve toujours à Fraisans où tous les soirs il donne une réunion publique à l'issue de laquelle les grévistes en cortège parcourent les rues de Fraisans en chantant l'Internationale. Toute la population de Fraisans notamment le monde des commerçants serait désireux de voir cesser au plutôt cet état de choses qui porte un préjudice énorme aux intérêts vitaux du pays.

Les différentes branches de production des forges de Fraisans se complétant l'une l'autre, il est à craindre que le mouvement gréviste ne s'étende à tout le personnel ouvrier si le travail n'est pas repris d'ici une quinzaine de jours. L'attitude des 2 parties est diversement jugée par l'opinion publique. On reproche à l'administration de s'en tenir à sa décision première et de ne pas avoir essayé de tenter un rapprochement avec les ouvriers. D'un autre côté, on reproche à ces derniers d'avoir envoyé auprès de l'administration une délégation de 6 manoeuvres sans culture intellectuelle et par conséquent incapable de discuter utilement de leurs intérêts. Des renseignements recueillis, il résulte que les $\frac{3}{4}$ des ouvriers seraient décidés à se faire inscrire mais qu'ils ne le font pas par crainte des représailles de la part de leurs camarades. On s'accorde généralement à dire que le salaire des jeunes gens qui ne gagneraient que 1 F 80 à 2 F par jour n'est pas suffisant.

Certaines personnes disent enfin que le mouvement gréviste est entretenue par les 66 électeurs qui ont voté pour M. Ponard candidat socialiste unifié aux dernières élections.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SOUS-PRÉFECTURE

DE
Saint-Claude

OBJET :

avec des ouvriers plâtriers-peintres
de Saint-Claude.

Suite aux rapports des
6, 7, 10, 14 et 19 mai 1910.

Saint-Claude, le 28 Mai 1910
L. A. S. H.

Le Préfet du Jura

Le Sous-Préfet de Saint-Claude
à Monsieur le Président du Conseil, Ministère de l'Intérieur
et des Cultes (Tribune judiciaire 2^e bureau)
à Monsieur le Préfet du Jura,
à Monsieur le Ministre des Travaux et de la Prévoyance
sociale (Bureau 2^e bureau).

J'ai l'honneur de vous
envoyer ci-joint des
copies en date d'hier
des renseignements
du Sous-Préfet de Saint-Claude.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la
situation de la grève des ouvriers plâtriers-peintres de
Saint-Claude est la suivante :
La grande majorité des ouvriers plâtriers-peintres n'ont pu
repris le travail chez leurs anciens patrons, mais travaillent
pour leur propre compte. - Les deux frères Nazzarietti, causes
de la grève, qui avaient continué à travailler chez leur père
Fiancia ont cessé le travail ce matin par peur de mesures
de représailles de la part de leurs camarades.
Les patrons n'ont pu, jusqu'ici, embaucher aucun nouvel
ouvrier, à raison de la mise à l'index dont la place de
St-Claude a été frappée par le Comité de grève. Ils se
plaignent amèrement de ce que leurs anciens ouvriers, ayant
repris le travail à leur propre compte et exécutant
même certains travaux qui avaient été commandés
à leurs patrons, la mise à l'index subsiste et les
empêche de recruter un nouveau personnel. Ils sont

venus aujourd'hui me faire part de leurs doléances
je leur ai répondu qu'en cas où certains ouvriers se déci-
deraient à reprendre le travail chez eux, des mesures
avaient été prises pour que ^{la conciliation} la liberté du travail
soit assurée.

Le Sous-Prefet,
B. P. H. S.

SAINT-CLAUDE (Jura) **EN INTERDIT**

Depuis le 14 Mai les ouvriers maçons, manœuvres, terrassiers, mineurs de la place de Saint-Claude sont en grève, réclamant une augmentation de salaires et l'établissement d'un contrat collectif.

A ceux qui seraient tentés d'y venir travailler, la vie en raison de sa cherté y est intenable et la jaunisse radicalement combattue par l'action énergique.

Donc, par des promesses alléchantes, ne vous laissez point endormir afin de ne pas venir trahir vos camarades en lutte.

Vive la Solidarité Prolétarienne !

Le Comité de Grève.

Document 24 a
Le Jura socialiste - 21 février 1914 « Le mouvement syndical »

Le Mouvement Syndical

ANCIENNE UNION

AIN ET FRANCHE-COMTE

Statistique des cotisations perçues pendant l'année 1913 :

Ain	11 395
Doubs	18 152
Jura	18 941

Moyennes mensuelles :

	1911	1912	1913
Ain	866	797	950
Doubs	1403	1457	1512
Jura	1937	1789	1579
Totaux	4206	4043	4041

Voici par département le nombre de timbres pris en 1913 par les organisations diverses :

Ain :

Peigne Oyonnax	3950
B. d. T. Bourg	1455
Ameublement Nantua	1188
Tailleurs pierre Villebols	1080
Tailleurs pierre Crozet	570
Marbriers Glandieu	560
Bâtiment Oyonnax	466
Diamantaires Thoiry	430
Diamantaires Divonne	295
Bâtiment Romanèche	250
Vanniers Saint-Didier	200
Vanniers Saint-Trivier	175
Chapeliers Bellegarde	140
Vanniers Chatillon	138
Métaux Oyonnax	127
Métaux Cerdon	120
Typos Oyonnax	110
Bâtiment Monthuel	50
Bâtiment Saint-Rambert	50
Fourreurs Thoissey	39

Doubs :

B. d. T. Besançon	12410
Union Audincourt	4533
Livre Montbéliard	374
Bâtiment Montbéliard	365
P. T. T. Montbéliard	108
Intersyndicale Montbéliard	65
Métaux Pontarlier	124
Bâtiment Pontarlier	80
P. T. T. Pontarlier	80
Métaux La Ferrière	71

Jura :

Diamant Saint-Claude	10 600
Artiste de Saint-Claude	4 100
Bâtiment id.	378
Employés id.	350
Typos id.	27
B. d. T. Dole	1 509
B. d. T. de Lons	1 025
Tourneurs Lavans	635
Marbriers Moiringes	239
Lunetiers Morez	18

Les sommes versées pour cotisations ont été ainsi réparties :

Ain	1081 30
Doubs	1137 50
Jura	1068 55

Les moyennes en versements se répartissent ainsi :

	1912	1913
Ain	69 80	90 10
Doubs	84 57	94 79
Jura	93 97	89 01
	-----	-----
	253 34	273 93

Le Secrétaire-adjoint,
Alice MENANT.

Le Mouvement Syndical

Union des Syndicats Ouvriers DU JURA

Chez les Instituteurs

Une section syndicale d'instituteurs vient d'être fondée dans le Jura.

Dès la première heure, elle compte un plus grand nombre d'adhérents que nous

en osions l'espérer (25) et ce nombre ira croissant, nous en sommes persuadés.

Son succès est en partie le résultat de l'active propagande que mènent, depuis longtemps déjà, l'excellente « Revue de l'Enseignement primaire » et, depuis quelques années seulement, la jeune et vaillante « Ecole Emancipée ».

L'attitude de l'administration envers plusieurs de nos camarades n'a peut-être pas été non plus sans nous amener quelques adhésions.

Mais le succès de notre organisation réside surtout dans le nombre des instituteurs qui veulent lier leur mouvement d'émancipation à celui de la classe ouvrière qui nous confie ses enfants, qui, comme nous, aspire à plus de bien-être et de liberté et qui s'est toujours montrée le meilleur défenseur de l'école laïque.

Un instituteur syndiqué.

...

Nous apprenons avec d'autant plus de plaisir l'organisation des instituteurs syndicalistes du Jura que, depuis longtemps, nous regrettions le manque de ce lien unitaire entre eux. Nous ne doutons pas que la section ne devienne bientôt une des plus importantes de leur Fédération Nationale. Bientôt, sans doute, l'Union Départementale recevra son adhésion obligatoire à tous les syndicats qui se réclament de la C. G. T.

Document 25 a

Archives départementales du Jura - Mp 377

Rapport du commissaire spécial de Saint-Claude à Monsieur le Directeur de la Sûreté générale
- Paris - Extraits.

... Par mes rapports n° 127 et 139 des 26 juillet et 8 août 1911 sur la propagande antimilitariste faite par le groupe révolutionnaire du 44^{ème} de ligne de Lons-le-Saunier, dans « la Franche-Comté socialiste », j'ai signalé un certain nombre de militaires en garnison dans des régiments de la région et qui me paraissaient devoir être tenus en surveillance...

Parmi ces derniers figurait en première ligne le nommé Benoit Marcel, affecté à un régiment de Belfort...

Benoit Marcel est rentré dans ses foyers en septembre 1911 et travaille actuellement comme diamantaire à la coopérative ouvrière de Saint-Hubert. Quant à son frère, Elisée, Paul, Fernand, il n'a pris en raison de son jeune âge aucune part aux événements de 1906 et n'a pas par ailleurs attiré l'attention sur lui. Mais l'enquête à laquelle je me suis livré à établi qu'il fréquentait par l'intermédiaire de son frère, les membres de la section du parti socialiste de Saint-claude et qu'il était affilié en outre à la Jeunesse socialiste Révolutionnaire dont le secrétaire est le sieur Jean P. Magaud... Ce dernier qui est considéré comme un sujet très intelligent figure sur la liste des antimilitaristes adressée à Monsieur le Préfet du Jura, à la date du 12 décembre 1911...

La jeunesse socialiste révolutionnaire à laquelle appartient Benoit Elisée Paul Fernand a été fondée à Saint-Claude en 1898 par les sieurs Edmont Foulot secrétaire de la Bourse du travail de Lons-le-Saunier, Alphonse Mandrillon, lapidaire de Septmoncel, René Nicod rédacteur en chef du journal socialiste « L'Eclairer de l'Ain » à Oyonnax et Louis Millet diamantaire La jeunesse socialiste d'alors qui comptait 33 membres s'occupait surtout de propagande révolutionnaire. Les causeries y étaient faites par les membres les plus érudits qui déjà à cette époque commençaient à effleurer la question antimilitariste...

Actuellement la Jeunesse socialiste révolutionnaire compte près de 70 membres recrutés parmi les jeunes gens de 16 à 25 ans. L'action poursuivie par ce groupe permanent n'a pas varié. Elle consiste d'après ses statuts, à développer parmi les jeunes les idées de solidarité, de justice et d'humanité ; à les éduquer, à les instruire par des causeries et par la lecture sur tous les sujets politiques, économiques, sociaux, scientifiques et littéraires. La jeunesse socialiste déclare encore combattre l'alcoolisme qu'elle considère comme un fléau dangereux, source de toutes les misères populaires.

S'inspirant des doctrines libertaires, l'action de la Jeunesse socialiste consiste encore à fausser et même à détruire dans l'esprit des jeunes gens, le sentiment de la patrie en leur représentant le militarisme comme le principal obstacle à l'émancipation de la classe ouvrière. Elle se livre enfin à la propagande antimilitariste en organisant des réunions publiques, dans lesquelles l'armée en général, est le plus souvent, l'objet de vives critiques. C'est ainsi qu'elle a organisé le 5 novembre 1911 la conférence Vigné d'Octon sur le brigandage colonial et qu'elle a donné son appui moral à celle faite le 11 décembre suivant, sur les auspices du groupe anarchiste par Jean Marestan sur les bagnes militaires.

Document 25 b

Archives départementales du Jura - Mp 73/2

(Extraits)

Saint-Claude, le 30 septembre 1911

Commissaire spécial de Saint-Claude à Monsieur le Préfet du Jura - Lons-le-Saunier

J'ai l'honneur de vous informer qu'une réunion privée du syndicat « Le Travail qui comprend toutes les corporations participant à la fabrication de la pipe, a eu lieu le 27 septembre courant, à 9 heures du soir.

La partie la plus intéressante de cette réunion, est l'intervention de Klemczynski secrétaire de l'Union régionale des syndicats Ain-Franche-Comté.

Klemczynski expose à l'auditoire que le départ des jeunes soldats étant proche, le Syndicat devait se préoccuper de rechercher ceux qui en font partie, depuis deux ans, afin de leur adresser un mandat-poste de Cinq francs tous les trois mois. De cette façon, dit l'orateur, ils verront qu'on ne les oublie pas, et en cas de conflit, ils sauront se souvenir qu'ils doivent rester ce qu'ils étaient avant leur incorporation, c'est-à-dire des ouvriers conscients : A ce moment une voix crie : « Oui, quant ils auront un fusil, ils s'en serviront la même chose »

Klemczynski ajoute qu'il faudra agir avec prudence et envoyer l'argent de façon à ce que les lettres ne passent pas par l'intermédiaire du vaquemestre et parviennent directement au soldat, car, dit-il, ce dernier risque déjà assez avec les brochures de propagande...

Document 26

Archives départementales du Jura - Mp 377

Compte-rendu du commissaire spécial de Saint-claude, le 20 mars 1911.

Venue de Jean Jaurès le 19 de ce mois à 3 heures du soir dans la salle du marché couvert.

« La venue du grand orateur socialiste à Saint-claude avait attiré dans notre ville un nombre assez considérable d'étrangers parmi lesquels on remarquait les personnalités politiques les plus en vue des communes environnantes.

3000 personnes environ se pressaient autour de la tribune au moment où la séance a été ouverte...

Mr. Jaurès prend ensuite la parole. Il est heureux de venir dans notre arrondissement apporter après d'autres élus socialistes, l'appui de sa parole en faveur du citoyen Varenne dont l'échec immérité aux dernières élections avait douloureusement éprouvé le parti qui le comptait comme l'une de ses meilleurs gloires. Il fait un éloge des plus pompeux de ce dernier qu'il représente comme l'artisan, le défenseur infatigable de la représentation proportionnelle dans la précédente législature...

Parlant de la limitation des armements et de la consolidation de la paix par des tribunaux d'arbitrage Mr. Jaurès fait un tableau impressionnant de la guerre et déclare que si cette dernière a pu servir dans les temps lointains à rapprocher les peuplades, aujourd'hui que l'humanité a parcouru toute la planète, que le Parisien peut en peu de temps visiter Pékin et New-York, que les échanges se font dans tous les pays du monde, les races ont d'autres moyens que la guerre pour se connaître.

La guerre dit-il est la survivance des barbaries anciennes, elle est condamnée par la conscience de tous les peuples.

Voilà, s'écrie l'orateur, l'œuvre à laquelle nous travaillons. Nous ne voulons pas seulement le désarmement, nous voulons la suppression totale de la paix armée qui dévore à l'europe huit milliards par année, avec lesquels on pourrait donner des retraites aux vieillards, des secours aux chômeurs, racheter les grandes entreprises accaparées par le capital, envoyer les enfants à l'école jusqu'à 14 ans et porter secours aux familles nécessiteuses mais dit-il, nous ne voulons pas désarmer la France toute seule pour la livrer à quelques monarques despotes. Les socialistes de tous les pays se sont entendus à cet effet pour demander l'arbitrage obligatoire.

Mr. Jaurès dit, que dernièrement M. Sembat avait demandé à la tribune de la chambre que la France commence dans la voie du désarmement mais Mr. Pichon, s'est ému et a déclaré que cela donnera une impression de faiblesse et que ce serait compromettre l'honneur de la France. Mr Jaurès estime que c'est de la mauvaise politique car il craint que les peuples de tous les pays ne forcent par des révolutions intérieures leur gouvernement respectif à entrer dans la voie élargie de l'arbitrage international .L'orateur fait ensuite un pressant appel à tous les prolétaires et déclare que tant que ces derniers seront dispersés et isolés ils ne seront que la poussière du chemin sur lequel les puissants du jour poseront toujours les pieds.

Il les engage vivement à s'unir, à se grouper en corporations à se syndiquer pour arriver méthodiquement sans gestes violents, sans brutalité mais par la seule force de la raison et de l'organisation à la transformation de la société actuelle. Mr Jaurès à quitté la tribune salué par un tonnerre d'applaudissements...

Document 27 a

Archives départementales du Jura - Mp 377

26 septembre 1911

Le commissaire spécial de Saint-Claude à Monsieur le Préfet du Jura - Lons-le-Saunier.

Une réunion publique pour protester contre la guerre a été tenue hier soir 25 courant, dans la grande salle de la Maison du Peuple. Cette réunion organisée par la Bourse du travail et la section socialiste de Saint-Claude a été présidée par Félix Mermet, président du syndicat des diamantaires, assisté de Mrs Calamand et Guillaume Desertine. 200 personnes environ y assistaient parmi lesquelles beaucoup de dames. Les orateurs inscrits étaient messieurs Ponard Henri et Klemczynski secrétaire de l'UR Ain - Franche-Comté.

A 9 heures précises, le président ouvre la séance et donne immédiatement la parole à Mr. Ponard.

Ce dernier déclara en commençant qu'il ne cherchera pas à faire à son auditoire un tableau de la guerre avec son cortège de deuil et de misère. On conçoit aisément, dit-il, ce que serait une guerre actuellement, avec les engins de destruction dont disposent toutes les puissances. L'orateur expose la politique suivie ces dernières années par nos gouvernants au Maroc et notamment celle toute personnelle de M. Delcassé en 1905, qui en voulant encercler l'Allemagne faillit nous faire entrer en conflit avec cette dernière. Il s'élève ensuite contre la grande presse qui pour servir les intérêts de la haute finance, cherche à accréditer dans l'opinion l'entente cordiale avec les Anglais et l'Alliance avec les Russes. Mais tout le monde sait, dit-il que l'alliance avec la Russie a été diminuée depuis que les capitalistes français ont refusé de souscrire aux emprunts russes, quant à l'Angleterre nous savons d'avance quelle serait son attitude au moment des hostilités.

Le prolétariat international, poursuit Ponard se révolte partout à l'idée d'une guerre. Tout récemment, quatre cent mille Allemands dans une manifestation imposante qui s'est déroulée aux portes de Berlin, sont venus affirmer leur volonté de voir aboutir dans un sens favorable les négociations qui se poursuivent actuellement entre les deux nations. Ces soulèvements ne sont pas sans faire réfléchir nos gouvernements et la peur qu'ils en éprouvent peut être considérée comme une garantie de paix. L'orateur examine en terminant quelle devra être l'attitude du prolétariat en cas de mobilisation. Il déclare à cet effet que des ordres seront transmis par la section française internationale ouvrière mais que ces ordres ne sont pas connus d'avance car ils peuvent varier selon les circonstances du moment : sera-ce le refus formel de prendre les armes ? sera-ce la désertion ou l'insurrection ? Nul ne le sait encore mais il paraît certain que tous les moyens seront mis en œuvre pour empêcher le prolétariat d'aller se faire massacrer dans une folle aventure, pour le caprice de quelques financiers. Le président donne la parole à Klemzycynski. Klemzycynski est heureux de voir qu'une détente s'est établie dans les rapports entre la France et l'Allemagne et qu'une entente est près d'aboutir. Après avoir expliqué à l'auditoire, les causes du conflit actuel qui, selon lui, doivent être attribuées à la rivalité qui existe entre le syndicat Schneider et le syndicat Manesmann, l'orateur passe en revue la situation économique respective de la France et de l'Allemagne... La France se trouve maintenant dépassée par l'Allemagne. Il attribue cette déchéance à l'indiscipline qui règne dans le monde des travailleurs et au défaut d'organisation ouvrières et patronales.

Klemzycynski blame les esprits simplistes qui comptent sur la guerre pour amener une révolution et cite comme exemple d'insuccès la Commune qui, dit-il, fut bientôt réprimée. L'orateur estime que la révolution se fera toute seule, sans effusion de sang par la transformation de la société individuelle en société collective.

Parlant aussi du meeting tenu dernièrement à Berlin pour protester contre la guerre, il félicite le peuple allemand d'y avoir assisté aussi nombreux et constate avec regret ne pas trouver un élan semblable au sein de notre pays . Remontant aux temps les plus éloignés, Klemczynski reconnaît que la guerre a pu avoir sa raison d'être lorsque l'homme n'avait pas d'autres moyens pour défendre son butin contre le sauvage mais qu'à l'heure actuelle, les frontières n'existant plus, la guerre devait être condamnée par la conscience de tous les peuples.

Parlant des manifestations qui se produisent sur divers points de notre territoire contre la cherté des vivres, Klemczynski n'hésite pas à désapprouver ces scènes de désordre et déclare que ces faits ne se reproduiront plus lorsque les richesses nationales seront exploitées par la collectivité.

Revenant à la question marocaine, l'orateur termine en disant qu'il nous faut sortir au plutôt de cette impasse doit en suivant le conseil d'Anatole France qui préconise l'évacuation pur et simple du Maroc soit en faisant trancher le différend par le tribunal d'arbitrage de la Haye...

Il faut que nos gouvernements sachent bien que le prolétariat se refusera par tous les moyens à verser son sang pour une question où le drapeau n'est nullement engagé mais seulement pour servir les intérêts de la haute finance.

Aucun contradicteur n'ayant demandé la parole, le président a fait voter un ordre du jour pour protester contre la guerre qui serait un défi jeté à la face de la conscience humaine et invitant le prolétariat à s'y opposer par tous les moyens. L'ordre du jour demandait encore que le Parlement soit convoqué sans délai pour s'occuper de cette importante question. A cet effet, cette dernière partie de l'ordre du jour a du être transmise à Monsieur le président de la chambre des députés à l'issue de la réunion.

Le Jura socialiste, coopérateur, syndical du 21 janvier 1914
« les Casernes de la Mort »

Parti Socialiste (S. F. I. O.)
FÉDÉRATION du JURA

Les Casernes de la Mort

En 1912 et en 1913, au moment où la folie militariste battait son plein, où tous les réactionnaires se coalisaient pour agiter l'hydre de l'invasion allemande et de l'attaque brusquée, un grand cri de défiance s'éleva des rangs des travailleurs organisés.

Par la plume et par la parole, les militants de la classe ouvrière et ses représentants au Parlement dénoncèrent les dessous capitalistes que cachait, sous le masque du patriotisme, les projets de loi pour l'augmentation des armements et du service militaire.

Ici, dans cette région, le Parti socialiste et les délégués des organisations prolétariennes menèrent une vigoureuse campagne de résistance à la démagogie militariste. Nombreuses furent les communes où le peuple fut appelé par eux à étudier et discuter en commun les projets de recul en cours. Ni le fatalisme des uns, ni le fanatisme des autres ne le rebutèrent.

« N'écoutez pas les clameurs intéressées des chauvins et des valets de la finance ! Méfiez-vous des agitateurs ! Écoutez plutôt la voix humaine et pacifique des couches populaires ! Dressez-vous contre la guerre ! Dressez-vous contre la folie de la paix armée ! Appuyez notre protestation pour refouler la loi de trois ans ! Signifiez aux gouvernants votre refus de nouvelles charges militaires ! N'admettez l'impôt que pour les œuvres de vie ! » Tels furent les cris d'angoisse et de rénovation poussés en de multiples réunions publiques.

Pétition ! Pétition ! criait-on de partout.

PEINE PERDUE

Combien ne signèrent point la pétition du Parti Socialiste... et pleurent aujourd'hui leurs fils !

La folie domina le bon sens. La peur du péril extérieur — la peur de l'Allemand — exploitée odieusement par les bonnets à poil de la revanche et par les FOURNISSEURS ASSOIFÉS DE COMMANDES — véritables pirates du budget de la mort — étouffa la raison.

La loi de trois ans fut votée. Plus encore : 200.000 enfants de 20 ans durent rejoindre la classe ordinaire et s'entasser dans des réduits construits à la hâte et que les majorations de 20 à 50 0/0 exigées par les entrepreneurs, n'empêchent pas d'être LES CASERNES DE LA MORT.

LA DÉBACLE

Aujourd'hui, si la légende de l'attaque brusquée a disparu, la Paix armée donne ses résultats.

Le fisc étend ses griffes de vautour sur le contribuable.

Par centaines de mille, les jeunes soldats peuplent les hôpitaux et les infirmeries. Le nombre des malades est si grand que les consignés à la chambre augmentent sans cesse contaminant leurs camarades. Déjà les morts se comptent par centaines, peut-être demain par milliers. Toutes les garnisons sont atteintes. Méningite, broncho-pneumonie, rougeole, scarlatine, oreillons sévissent à l'état endémique.

D'après l'Officiel, il y a eu en JANVIER :

194.052 malades à la chambre ;
44.192 malades à l'infirmerie ;
21.570 malades à l'hôpital ;
1.429 réformés ;

280 MORTS.

Le tiers de l'effectif ! Beau début d'année pour l'armée française !

Et les dix premiers jours de FEVRIER, dans quelques garnisons de la région :

Bruyères : 2 morts, 33 malades ;
Bruyères : 2 morts, 33 malades ;
Céramont : 3 morts ;

Chaumont : 115 malades ;

Autun : 12 morts ;

Reims : 8 morts ;

Toul : Du 5 au 12 février, 15 morts ;

Lons-le-Saulnier : 3 morts ;

Epinal : 24 morts, 115 malades.

Arrêtons-nous !

Des PÈRES, des MÈRES, des FIANCÉES PORTENT LE DEUIL DANS NOTRE ARRONDISSEMENT. Mais nous devons à la République l'enregistrement du triste bilan des trois ans.

Document 28

28 juillet 1914 - 1 Mi 524

Appel de l'Union des syndicats ouvriers et de Fédération socialiste

« Imposons la Paix » Travailleurs.

La tragédie de Sarajévo devient sinistre. L'assassinat de l'héritier d'Autriche par un patriote serbe menace la paix européenne.

Entre la Serbie et l'Autriche la guerre semble imminente. De nouveau l'Orient est en feu. De la misère, de la souffrance, des cadavres et encore des cadavres voilà pour demain. Mais les potentats veulent plus encore. La Russie menace d'intervenir. La bête de proie sort ses griffes : elle mobilise. Par répercussion, l'aigle d'Allemagne prépare ses serres. Et la France et l'Italie vont être entraînées dans la mêlée. La saignée de l'Humanité est pour après demain.

Assisterons nous passifs à la préparation du crime ? Non c'est impossible. La classe ouvrière se doit d'en empêcher l'accomplissement. Protestons pendant qu'il est encore temps.

Que partout ceux qui pensent et qui ont un cœur menacent les responsables de la justice immanente des lendemains de guerre. Les peuples se déshonoreraient s'ils laissaient faire. Les socialistes d'Allemagne, les socialistes d'Autriche déjà ont élevé la voix. « Nous déclinons toute responsabilité pour cette guerre et solennellement, formellement nous déclarons responsables ceux qui des deux cotés de la frontière, l'ont provoqué et la souhaitent. Nous nous savons unis au prolétariat conscient du monde entier et notamment aux socialistes serbes. Nous demeurons attachés au socialisme international dans la vie et dans la mort s'écrient dans un manifeste nos camarades autrichiens. Aidons les, pour qu'ils ne soient point écrasés par la vague chauvine des heures d'affrontement. Un premier devoir s'impose à toutes les organisations ouvrières, syndicales, coopératives et socialistes ainsi qu'à tous les hommes de pensée saine de ce pays, c'est de provoquer immédiatement un courant de réprobation contre toutes les guerres. Par la plume, par la parole, par des réunions publiques organisées de suite à la ville et à la campagne, les associations et même les amis de la paix éparpillés un peu partout doivent dénoncer le crime d'une conflagration qui immolerait la civilisation dans le charnier européen. Rallions toutes les consciences au cri de guerre à la guerre.

Ne nous laissons point bercer par trop d'optimisme.

Il faut que chacun sache que les intérêts d'un certain capitalisme, de certaines dynasties et les oppositions de race commandent la guerre. Donc qu'elle est possible... si le peuple du travail ne lui crie : halte là. Il faut que chacun sache qu'il est un moyen de se faire entendre des diplomates et des gouvernements détenteurs de la paix et de la guerre. Ce moyen c'est la grève générale, l'arrêt du travail montrant que nous sommes prêts à tout pour conserver le droit à la paix.

Voilà ce que dès aujourd'hui, il faut clamer partout. Le cataclysme horrible est suspendu sur l'humanité. Pour le détourner, tous les travailleurs syndiqués ou non, tous les industriels, tous les commerçants, tous les intellectuels clairvoyants seront avec nous à l'heure suprême. Les mères, les épouses et les soeurs et les fiancées ne toléreront pas le rapt de ceux qu'elles aiment. La guerre à venir est scélérate. Elle ne pourrait être légitimée par aucun sentiment avouable. S'y opposer est plus qu'un droit, c'est un devoir.

La France de la révolution ne peut accepter la servitude de la Russie. Les podromes, les bagnes de Sibérie et de l'absolutisme. Conscients de nos responsabilités en face de l'humanité nous nous disons travailleurs, par tous les moyens empêchons la guerre !

L'Union des Syndicats ouvriers - La fédération socialiste.

Document 29 a
Le Jura socialiste, coopérateur, syndical du 1^{er} août 1914

Meeting contre la guerre. —

Le meeting organisé mercredi à Saint-Claude pour protester contre la guerre eut un plein succès. Le vaste hall de la Orenette était bondé. 2.500 personnes au moins avaient tenu, par leur présence, à prouver au Parti socialiste et à la Confédération Générale du Travail, qu'elles étaient de tout cœur avec la campagne entreprise.

Tour à tour les camarades Alardet, pour le syndicat papier ; Téry, pour les métallurgistes ; Ollioli, pour l'organisation internationale du Bâtiment ; Pomard, pour la Fédération socialiste et Danrez, au nom des diamantaires et de l'Union des Syndicats ouvriers prirent la parole pour définir l'attitude du prolétariat en face de la situation internationale.

C'est dans l'enthousiasme que l'assistance acclama l'ordre du jour suivant :

« En présence de la guerre déclenchée entre la Serbie et l'Autriche, menaçant d'entraîner l'Europe dans un cataclysme qui dépasserait tout ce qui peut être imaginé d'horrible et blesserait à mort toute l'humanité, 2.500 citoyennes et citoyens, réunis à Saint-Claude, salle du Marché Couvert, sur convocation des organisations ouvrières, affirment que toutes les guerres sont une atteinte à la civilisation.

« Estiment que les haines de race vont à l'encontre du progrès humain ;

« Revendiquent une entente cordiale entre la France et l'Allemagne ;

« Déclarent ne reconnaître aucun traité qui consacrerait le crime d'une conflagration des puissances européennes ; légitiment tout ce qui peut être tenté pour écarter un tel péril et faire cesser la guerre, même localisée, entre deux nations belligérantes ;

« Se solidarisent avec les représentants des organisations syndicales et socialistes qui élèvent la voix contre les menées scélérates des auteurs de conflits ; assurent qu'ils seront prêts à imposer aux gouvernants leur volonté de paix par un arrêt complet du travail, en conformité des décisions prises dans les Congrès socialistes et syndicaux ;

« Se séparent au cri de : « A bas la guerre ! » ;

A la sortie, une collecte faite pour le soutien des grèves et la propagande contre la guerre produisit la somme de 27 fr. 75.

Document 29 b

Archives départementales du Jura, Mp 378.

Rapport du commissaire spécial de Saint-Claude

à Monsieur le Préfet du Jura (extraits)

J'ai l'honneur de vous informer qu'un grand meeting de protestation contre la guerre a eu lieu hier 29 à 8 h et demie du soir dans la salle de la grenette.

Organisé par la fédération socialiste et l'Union régionale des syndicats, ce meeting réunissait 2000 personnes environ appartenant à toutes les classes de la société et à tous les partis. Les femmes y figuraient en très grand nombre...

Messieurs Allardet et Gaston Théry secrétaires des syndicats. Le travail et de la métallurgie viennent donner lecture de 2 ordres du jour votés par leur organisation respective protestant contre la guerre et s'engageant à employer tous les moyens pour l'éviter...

Après eux, M. Ponard prend la parole pour expliquer la gravité actuelle mais il veut encore espérer que l'intervention de l'Angleterre aura une influence heureuse et pourra stopper le conflit évitant ainsi une conflagration européenne. Parlant de notre alliance avec la Russie, il déclare que cette alliance n'est que défensive et que nous n'avons pas de fait à intervenir pas plus que l'Allemagne d'ailleurs dans un conflit qui serait strictement limité entre la Russie et la Serbie d'une part et l'Autriche Hongrie d'autre part.

M. Ponard estime qu'il faut agir maintenant qu'il en est temps encore pour éviter une guerre qui serait comme une sorte de défi jeté à la civilisation. Il faut dit-il que par des réunions publiques, par des manifestations le peuple affirme bien haut son devoir de paix. Il annonce que des délégués du parti socialiste international sont actuellement réunis à Bruxelles pour étudier les moyens à employer pour éviter un conflit. Il ne pourrait dit-il qu'en suite des décisions prises par ses délégués vous soyez invités un de ces jours à suspendre le travail pendant 24 heures et à participer à une manifestation imposante mais pacifique et bien ordonnée pour bien montrer aux gouvernements de tous les pays que le peuple ne veut pas la guerre.

M. Ponard termine en disant qu'il n'y aurait qu'un cas où les socialistes n'hésiteraient pas à faire tout leur devoir, ce serait celui où nous serions attaqués par nos voisins.

Gilioli I Reneo, du syndicat international du bâtiment inscrit au carnet B vient blâmer le gouvernement italien de son attitude équivoque dans le conflit actuel. S'adressant dans sa langue maternelle à ses compatriotes nombreux dans la salle il rend hommage aux moeurs hospitalières de la France et les invite à unir leurs protestations à celles du prolétariat Français.

La parole est ensuite donnée à Arthur Danrez, secrétaire permanent de la chambre syndicale des ouvriers diamantaires. Ce dernier dit que l'heure est grave et que comme militant socialiste et secrétaire d'une organisation ouvrière, il saura prendre ses responsabilités.

L'orateur s'étend longuement sur la situation respective des nations européennes et fait un véritable cours d'économie politique. Il blâme tous les gouvernements qui au cours de ces dernières années ont poursuivi une politique de conquêtes et d'expansion coloniales sacrifiant ainsi des milliers de vies humaines. Il fait un tableau saisissant des horreurs de la guerre et des actes de cruauté qui sont journellement commis par les soldats. Il donne à cet effet lecture de quelques passages d'un livre de la dotation Carnégie, relatant les actes sanguinaires et les atrocités auxquelles les soldats grecs se sont livrés en Bulgarie lors de la guerre des Balkans. Danrez soulève quelques protestations dans la salle lorsqu'il vient dire qu'en 1870 les soldats français étaient plus redoutés dans les campagnes que les soldats allemands, et qu'actuellement encore au Maroc ils se conduisent comme des sauvages....

Danrez termine en déclarant que contrairement à ce que l'on a dit les socialistes de tous les pays étaient parfaitement d'accord pour s'opposer à la guerre. En ce qui me concerne dit-il, je ne connais que la guerre des exploités contre les exploités. Pour celle là, on me trouvera toujours prêt.

Un ordre du jour protestant contre la guerre a été adoptée à mains levées...

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION de la SURETÉ GÉNÉRALE

COMMISSARIAT SPÉCIAL

DE

SAINT-CLAUDE

Saint-Claude, le 2 août 1914

*Duplicata
à la Préfecture
de la Direction de la sûreté - fle*

Le Commissaire spécial de St. Claude
à Monsieur le Préfet du Jura à Louviers,

N° 86

*Manifestation sur
la voie publique et
l'assassinat de Jaurès*

Comme suite à ma communication
téléphonique d'hier, j'ai l'honneur de vous
informer que la manifestation organisée par
la Fédération socialiste et la Bourse du Travail
de St. Claude, et à laquelle assistaient cinq
cents personnes environ, a eu lieu hier à
5 heures du soir.

Cette manifestation, qui avait plutôt
pour but de protester contre l'assassinat de
Jaurès, que contre la guerre, s'est déroulée
dans un calme parfait et dans le plus
grand ordre. A peine, si par intervalles
et dans les quartiers les plus recueillis de
la ville, on percevait quelques cris de "Vive
Jaurès!" "Vive la République!" "Bas la
Guerre!", "Bas la Calotte!" "Nous vengerons
Jaurès!". A six heures du soir, la manifestation
était rentrée à la Maison du Peuple et la

rue du Pré reprenait son aspect habituel.

M. Pouchard, qui j'avais eu soin de voir, au préalable, m'avait donné l'assurance que l'ordre ne serait nullement trouble.

Je profite de cette circonstance pour vous faire connaître que l'ordre de mobilisation générale, connu à St-Claude vers 4 heures et demie du soir, a produit une vive émotion en ville bien que l'on s'y attendît d'un instant à l'autre. Cependant, peu à peu l'opinion s'est rassainée et dans la soirée on constatait un certain enthousiasme. Seuls les femmes paraissaient contrariées. On peut s'attendre à ce que tout le monde fera son devoir, même du côté socialiste, si la guerre était déclarée.

Le Commissaire Spécial

H. Loubard

Document 30 b
Le Jura socialiste, coopérateur, syndical du 8 août 1914

Hommage à Jaurès !
Hommage à la Paix !

! Dans notre région, la nouvelle de l'assassinat de Jaurès fit faire toutes les oppositions des Partis. La consternation se lisait sur tous les visages.

! C'est qu'en Jaurès il n'y avait pas qu'un homme d'une intelligence merveilleuse, d'un savoir encyclopédique et d'un talent de parole extraordinaire. En les heures tragiques que nous traversons, il représentait une des plus grandes forces de paix mondiale.

! Mais si l'effarement se voyait chez tous ceux qui ne sont pas des crétiens, la douleur était dans tous les coeurs socialistes et révolutionnaires.

! Ce fut une trahison de poudre à Saint-Claude. Les travailleurs affluèrent bientôt à la Maison du Peuple où les secrétaires de la Fédération venaient de rentrer d'une tournée contre la guerre. La colère grondait en tous. Qui sait ce qui serait arrivé si les militants n'avaient pas mis toute leur autorité à prêcher le calme !

! Ah ! combien apparaissent petits à ce moment ceux qui avaient osé calomnier notre ami. Combien — s'ils sont honnêtes — ils doivent regretter aujourd'hui leurs insanités contre le « châtelain de Besançon » ! Nous qui connaissons un « châtelain de Noire-Combe », nous savons la valeur de ces petites fièches et l'authenticité des racontars colportés sur les militants socialistes par ceux qui n'auront jamais à redouter ni un assassinat politique ni la persécution de la classe capitaliste.

! Et la douleur des socialistes parut si manifestement légitime que, dans cette ville industrielle de Saint-Claude, alors que la mobilisation allait être proclamée, quinze cents travailleurs purent spontanément se réunir et parcourir toutes les rues, drapeaux rouges crépés de noir largement déployés, dans un ordre et un calme qui surent en imposer en cette minute suprême aux milliers de spectateurs et prouver que la seule force ardente de paix et d'humanité était représentée par le Socialisme.